

L'ÉDUCATION

hebdo

la
rentrée
universitaire les
20 ans
de l'AUPELF
enseignants :
un malaise mondial

L'ÉDUCATION

publie régulièrement

des numéros spéciaux

actuellement disponibles

<p>le " métier " de parents</p>	<p>l'éducation</p>  <p>le "métier" de parents</p> <p>numéro spécial d'autisme n° 401-402 • 8 F</p>	<p>l'école au féminin</p>	<p>l'éducation</p>  <p>l'école au féminin</p> <p>numéro spécial d'autisme n° 401-402 • 8 F</p>
	<p>école et travail</p>	<p>L'ÉDUCATION</p>  <p>SPÉCIAL ÉDUCATION PERMANENTE</p>	<p>l'éducation permanente</p>
<p>spécial Aquitaine</p> <hr/> <p>spécial Bretagne</p> <hr/> <p>au carrefour du technique</p>	<p>Adressez vos commandes à</p> <p>l'éducation 2, rue Chauveau-Lagarde 75008 Paris</p> <ul style="list-style-type: none">• en indiquant titre (s) et nombre d'exemplaires• en joignant 7 F par numéro demandé <p>l'éducation, CCP 31 680-34 F La Source</p>	<p>et prochainement...</p> <p>un numéro sur la décentralisation</p>	

no 465 / 8 octobre 1981

hebdomadaire

- 2 **le droit d'être jeune**, par Maurice Guillot
- 2 **réconcilier les jeunes avec la société**, d'après le rapport de Bertrand Schwartz : « L'insertion professionnelle et sociale des jeunes »
- 6 **l'Université en attente**, par Nicole Gauthier
- 8 **les mathématiques contre l'échec**, par Pierre Rappo

éducations

- 10 **vingt ans après : l'AUPELF**, par Louis Porcher
- 14 **vous avez la parole : G.E.R. ou C.E.R.**, par Pierre Cottevieille

à votre service

- 15 **tout sur les lycées et les lycéens**
- 16 **documentation** : par les chemins pédagogiques ; repeindre les lycées aux couleurs de la vie, par Pierre Ferran ; la pédagogie du projet, par Claudine Dannequin
- 18 **CNDP** : l'utilisation des dossiers audiovisuels

20 **réponses** : par René Guy

20 **textes officiels** : le recrutement des instituteurs, par René Guy

21 **au B.O.**

21 **agenda**

expressions

24 **Vieira da Silva, ou la perspective du vertige**, par Hubert Haddad

26 **trois réussites**, par Étienne Fuzellier

28 **S.F. : quoi de neuf sous les soleils ?**, par Pierre Ferran

29 **à voir, à écouter**

réflexions

30 **le malaise mondial des enseignants**, extraits d'une étude publiée par le Bureau international du travail

35 **mots croisés**

éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

directeur : André Lichnerowicz ; **administrateur délégué** : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; **rédacteur en chef adjoint** : Jean-Pierre Vélis ; **conseiller pédagogique** : Louis Porcher ; **secrétariat de rédaction-maquette** : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre ; **informations** : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; **documentation** : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Yves Guyot, François

Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Pocztar - Marie-Claude Krausz (agenda) ; **lettres, arts, spectacles** : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Hubert Haddad, Raymond Laubreaux, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre ; **correspondants** : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Yves Mary, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Séneca ; **dessinateur** : François Castan.

publicité - développement

Martine Cadas, François Silvain, Francisca Sol.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vianay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Hélène Beyhaut, Anne-Marie Franchi, Emile

Gracia, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Serwin.

rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements

215, boulevard MacDonald - 75019 Paris
Tél. : 508-24-26

le numéro : 6 F ; numéro spécial : 8 F
abonnement annuel : France 135 F, étranger 170 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 3,20 F en timbres

le droit d'être jeune

L'insertion professionnelle et sociale des jeunes, tel est l'intitulé du rapport que Bertrand Schwartz vient de rendre public après l'avoir remis au Premier ministre qui le lui avait demandé, afin d'avoir les bases d'une réflexion approfondie sur l'articulation de l'école, de la formation et de l'emploi des jeunes, en deux mots sur leur entrée dans la vie active, qui représente aux yeux de Pierre Mauroy, « une véritable course d'obstacles et une période d'incertitude et de déstabilisation » pour la plupart d'entre eux.

L'intérêt de ce rapport (1) est déjà dans l'intitulé, car l'insertion professionnelle ne peut être sans l'insertion

sociale. Cette nouvelle dimension permet au moins d'appréhender le problème dans une certaine globalité de notre société et pas seulement, comme on l'a fait trop souvent jusque-là, en se référant à la crise économique et à la montée du chômage. Cela signifie, par conséquent, que les institutions — et le système scolaire en tout premier lieu, puisqu'en amont — sont mises en cause, et que le comportement des adultes, c'est-à-dire nous tous, porte une sérieuse part de responsabilité.

L'ensemble des propositions de Bertrand Schwartz, qu'on lira ci-après, s'appuie évidemment sur un constat qui est, en fait, un terrible réquisitoire. Quelques phrases du préambule à ce travail donnent le ton sans ambiguïté : « *Ce qui les unit [les jeunes] c'est leur exclusion de la société. Ce qui les unit, c'est leur désespérance devant l'absence de perspectives* » [...] « *[Ils] ne refusent pas l'aide si celle-ci n'est pas assistanat ou jugement permanent. Ils refusent le mensonge et dénoncent les pièges dans lesquels on les enferme trop souvent, c'est pourquoi ils rejettent certaines valeurs traditionnelles* » [...] « *Ils ne sont pas tous bien, l'angélisme n'est pas de rigueur. Ils sont autres que nous.* » Et encore : « *Loin d'être un phénomène exceptionnel, la marginalisation dont ils sont l'objet, est presque aussi normale que l'insertion.* » Sans

LA PREMIÈRE tâche de la commission Schwartz a évidemment consisté à dresser un bilan, un constat. Pour le résumer, on pourrait dire que la dégradation des années 1970-1980 et la crise qui en a découlé ont non seulement accentué les inégalités entre les jeunes et les adultes, mais aussi les inégalités des jeunes entre eux. A ce bilan de chiffres inquiétants — que l'on verra par ailleurs — sont accolés les deux extrêmes de la chaîne : l'école et l'emploi. Il s'agit donc bien, dans les propositions qui sont faites aujourd'hui, d'une véritable « remise en jeu économique et sociale des jeunes ».

Pour atteindre ces objectifs, cinq principes sont préconisés : associer les jeunes à toutes les décisions qui concernent la société ; définir une démarche plutôt qu'une suite de dispositions immuables ; agir sur la société dans son ensemble ; agir dans le sens des priorités décidées par le gouvernement ; rechercher cohérence et globalité.

qualification sociale et professionnelle

En ouvrant l'important chapitre intitulé « Garantir une qualification professionnelle et sociale pour tous les jeunes de seize à dix-huit ans », Bertrand Schwartz annonce la couleur et évacue toute ambiguïté : « *Nous prenons une position très claire : cette préparation à la qualification professionnelle et sociale se fera au sein du service public de l'Éducation nationale, mais un service public rénové : il faut redéfinir un enseignement technologique de base ouvert sur et à l'extérieur.* » Ainsi, d'entrée, le système éducatif, et plus particulièrement la formation professionnelle est en cause. En effet, le rapport Schwartz rappelle que beaucoup de jeunes vivent une situation particulièrement difficile : en mars 1980, sur les 1 700 000 jeunes de seize à dix-huit ans, 500 000, soit près de un sur trois, avaient déjà quitté l'école ; parmi ceux-ci, 195 000 étaient en apprentissage, 140 000 avaient un emploi et plus de 150 000 étaient chômeurs. Mais peu d'entre

récon les je av la so

oublier ce trait destiné à tous ceux qui persistent à voir dans la jeunesse la source de tous nos maux : « On les enferme dans une désespérance dont nous mesurons encore mal le coût social. »

Alors, que veulent-ils ces jeunes qui ne refusent pas le travail, mais le désacralisent, qui cherchent de nouvelles valeurs ? La réponse est claire : ils veulent être responsabilisés, alors qu'on les tient trop souvent pour responsables. Le rapport Schwartz met l'accent sur cette insertion en responsabilité, en dénonçant souvent par le non-dit les carences sociales. Et si l'école reste hors de ce rapport, elle n'en est pas moins présente à tout moment. Il est rappelé, peut-être trop furtivement, qu'elle n'est que le produit de la société et la politique éducative un sous-ensemble de la politique générale menée depuis des décennies. Et il est dit : « Si des modifications profondes du système éducatif ne sont pas réalisées, les effets des politiques antérieures, qu'on nous demande de combattre, se reproduiront indéfiniment et les mesures que nous proposons perdront leur sens. »

A cette exclusion permanente, aux inégalités accentuées pour les jeunes, à l'échec des pactes pour l'emploi, le rapport Schwartz répond par une série de propositions dont certaines représenteront un bouleversement dans notre société d'adultes, nécessiteront

un authentique changement de mentalités. Bref, il propose une réhabilitation de la jeunesse dans une société qui non seulement ne peut pas être sans elle, mais ne peut pas vivre sans elle. Ce rapport-constat se veut d'abord être un projet, et même si certaines des mesures socio-culturelles ont déjà été préconisées dans le passé, il prouve qu'elles sont restées lettre morte. Si le nouveau pouvoir veut procéder au « changement », il ne pourra pas ignorer ce projet-là, parce que, dans une certaine mesure, il est à la base de tout changement. On ne pourra se contenter d'un jalon de société toujours indispensable à un moment donné, ni d'un regard sur nous-mêmes qui resterait un regard mort. Il ne faudrait pas que cette petite phrase, glissée dans le chapitre concernant la qualification professionnelle et sociale, « Nous savons que toutes les conditions exigées par le projet que nous proposons ne sont remplies ni du côté de l'école ni du côté de l'entreprise, et nous nous demandons même si toutes le seront jamais ! » s'applique à l'ensemble du projet.

Maurice Guillot

(1) Ce rapport sera disponible à partir du 9 octobre à la Documentation française (29/31, Quai Voltaire, 75007 Paris).

Le rôle de l'école dans une société

eux ont un emploi stable et ce sont en fait plus de 200 000 jeunes qui sont dans une situation précaire.

A cet effet, il s'agit de définir un « objectif structurel » pour remédier à l'inadéquation des qualifications professionnelles et sociales : « Il est en effet indispensable de rompre délibérément avec les politiques malthusiennes en matière de qualification professionnelle et d'innover en matière de qualification sociale, et par là de contribuer plus efficacement au développement technologique et à la recherche de nouvelles formes de citoyenneté ». Il s'agit en réalité de modifier les contenus des qualifications actuelles, notamment par l'introduction dans la formation des nouvelles technologies (électronique-automatique, informatique, télématique). Mais il ne s'agit pas d'ajouter ces nouveaux contenus à ceux existants, « il faut repenser globalement l'ensemble des formations ». Cette nouvelle formulation devra se faire dans le cadre de « familles de compétence », c'est-à-dire sous la forme d'ensembles de compétences communes à divers métiers d'une même bran-

che professionnelle.

A cette qualification professionnelle s'accroche l'un des points certainement les plus importants du projet Schwartz, la « qualification sociale ». De quoi s'agit-il ? Tout simplement de prendre en compte les compétences acquises par les jeunes dans leur vie extra-scolaire, et au-delà de l'enseignement des contenus et de l'acquisition des connaissances de leurs « capacités à faire ». Il s'agit ni plus ni moins de « sortir du système unidimensionnel auquel risque de se réduire tout apprentissage qui, fondé sur les contraintes de la seule production, évacue la complexité des apprentissages sociaux, renforce les inégalités sociales au point de marginaliser ceux qui refusent une telle réduction ». La seule réponse aux yeux de Bertrand Schwartz ne peut être que structurelle et consiste en l'occurrence à « redéfinir un enseignement technologique de base ouvert ». Il considère comme une « obligation nationale » de proposer aux jeunes des formations qualifiantes sous des formes qui répondent à leurs aspirations.

Cet objectif nécessite évidemment un minimum de cohérence, de sorte que les décisions à long terme qui verront une action négociée et expérimentée et des mesures législatives puissent s'appuyer sur celles du court terme menées dans le cadre d'un plan d'urgence. Pour l'essentiel, il s'agit de « *refuser la création d'un système éducatif parallèle et ségrégué* », de « *repenser progressivement l'ensemble du système éducatif* » (« *C'est d'un ensemble qu'il s'agit : la rénovation des enseignements technologiques est indissociable d'une action d'amélioration du fonctionnement et du rendement du système éducatif obligatoire* »), d'« *engager dès maintenant une concertation et des négociations ouvertes* » avec tous les partenaires sociaux, enfin « *tenir compte des expériences passées et futures* ».

une pédagogie de la réussite

C'est ainsi que l'auteur du projet définit la formation technologique nouvelle qui reposerait sur quatre points forts :

- L'alternance pédagogique qui évacue définitivement tout transfert de la responsabilité de la formation des jeunes au profit des entreprises, tel que le préconisait la loi Legendre. En effet, le rapport est extrêmement clair : « *Pour nous, il n'y a pas d'ambiguïté possible, nous nous écartons délibérément des options prises par la loi sur les formations alternées, dont nous demandons par ailleurs l'abrogation. C'est le service public qui est responsable du projet pédagogique et de son unité : c'est son représentant qui,*

avec les jeunes, définit l'ensemble des objectifs pédagogiques », c'est-à-dire que l'école reste maîtresse des périodes de travail et exploite des acquis et enseignements. Cette alternance-là doit être facteur de motivation et d'orientation, mais surtout en même temps un facteur d'insertion dans la vie professionnelle, d'insertion sociale, d'insertion dans l'éducation permanente. Elle nécessite la participation des employeurs, des travailleurs et des formateurs. A ce propos, le projet prévoit la création de postes de formation dans les entreprises privées et publiques, les collectivités locales, etc. En l'absence d'un tissu industriel suffisant, des « *ateliers scolaires* » sont envisagés. La seule condition à ces situations de travail reste l'utilisation pédagogique.

- La capitalisation des acquis. Sur ce point, le constat est impitoyable : « *Quand on échoue à l'examen final, on redouble ou on abandonne le système scolaire sans aucune reconnaissance d'aucun acquis. Il s'agit là d'un gâchis inacceptable.* » C'est donc vers une généralisation du système des unités capitalisables (déjà largement expérimenté mais qui ne recueille pas toutes les adhésions) que l'on doit s'orienter. Les cheminements individualisés, les itinéraires variés, les reconversions qui permet ce système seront en conséquence enrichis et assouplis.

- La validation des acquis. Tout ce que le jeune sait et sait faire doit pouvoir donner lieu à validation, reconnaissance positive de ses compétences qui devrait inciter à des motivations nouvelles. Si cette validation doit bien se faire dans le cadre d'une procédure publique

officielle, elle se fera sous la forme d'un double système : mesure pédagogique des acquis par les formateurs eux-mêmes, contrôle formel par épreuves, assuré par l'Éducation nationale. Validation qui trouvera sa reconnaissance dans le système national des diplômes.

- Le contrat de qualification professionnelle et sociale de base (CQPS-B). La négociation de ce contrat « *consiste à construire très progressivement avec le jeune une stratégie de formation qualifiante* ». Ces contrats, destinés à tous les jeunes exclus de l'école et du travail, en même temps qu'ils seront une expérimentation pour le plan à long terme font partie du plan d'urgence. Celui-ci se propose de permettre aux LEP d'« *offrir de meilleures chances de qualification aux jeunes du système éducatif* », d'« *améliorer la formation des apprentis et développer l'apprentissage* ». Il reste à préciser, dans le cadre de ces CQPS-B, les conditions de validation des acquis, les durées de contrat, les conditions de rémunération (minimum légal assuré par l'État, rémunération progressive assurée par l'entreprise), les modalités de contrôle (corps d'inspections habilités et inspection du travail). Élaboré et signé par le jeune et ses parents, c'est une « *mission locale* » qui sera en quelque sorte l'interlocuteur en cette affaire.

La mission locale sera composée de personnels mis à disposition, tels que ceux de l'Éducation nationale, ANPE, AFPA, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers, Jeunesse et Sports, action sociale, associations. Elle devrait exercer ses fonctions au niveau d'un bassin d'habitat et d'emploi à dimension variable, compte tenu que l'on considère qu'il y a, pour une zone de 100 000 habitants un peu moins de 350 jeunes « exclus » en moyenne. Cette mission doit remplir quatre fonctions : connaissance des jeunes, accueil et orientation, relation avec les entreprises d'accueil, relation avec les organismes de formation. Des tâches immédiates lui sont attribuées afin qu'elle soit opérationnelle en septembre 1982 : recenser d'une part

L'ensemble des analyses du rapport Schwartz part d'un constat : les chiffres du chômage des jeunes.

4 250 000 Français ont aujourd'hui entre seize et vingt-et-un ans ; 2 300 000 ne sont pas scolarisés et, parmi eux, 600 000 sont classés « chômeurs et inactifs ». 60 % des jeunes demandeurs d'emploi sont des filles, et leur durée de chômage est plus longue que celle des garçons. Le chômage frappe d'abord les jeunes sans qualification, et les « sans diplômes » représentent la moitié des jeunes chômeurs.

Les 16/21 ans représentent 28 % des chômeurs, alors qu'ils ne forment que 8 % de la population active et le nombre des demandes d'emploi non satisfaites dans cette tranche d'âges a augmenté de 28 % en un an et de 70 % depuis janvier 1978.

les possibilités de formation, d'autre part les jeunes exclus, enfin sensibiliser services extérieurs de l'État, collectivités locales, entreprises et partenaires sociaux afin d'organiser entretiens et bilans et signer les premiers contrats.

Parmi les autres problèmes à résoudre, il faut noter une aide aux LEP destinée à offrir de meilleures chances de qualification aux jeunes du système éducatif en évitant le départ du lycée pour des raisons financières, en augmentant les chances d'obtention des diplômes, en procédant à une analyse cas par cas des intentions d'abandon, en étudiant les possibilités de réinsertion scolaire après une période de travail et en assouplissant le système des changements de filières.

Pour mener à bien ces missions, les LEP devront être dotés de moyens supplémentaires, mais « le coût de toutes ces mesures doit être mis en relation avec celui du chômage et de l'absence de qualification à laquelle sont exposés tous les jeunes qui quittent les lycées d'enseignement professionnel sans diplôme ».

Le plan d'urgence comporte aussi un chapitre concernant l'apprentissage, dont le projet laisse aux instances politiques le soin de se prononcer sur le degré d'intégration dans l'Éducation nationale. La qualité de la formation devrait en être améliorée par une augmentation progressive et modulée des durées de formation, une amélioration de la cohérence pédagogique et une meilleure formation des formateurs de CFA.

Le service national fait également partie intégrante du plan d'insertion sociale des jeunes, d'autant plus que, d'après les statistiques de 1979, 65 % des jeunes recrues n'ont aucun titre professionnel et 13,6 % sont pratiquement illettrés. Il s'agit donc ici aussi d'inventorier et de valider les capacités et les connaissances acquises.

l'accès des jeunes à la vie économique

Les technologies nouvelles ont profondément modifié l'économie

et les données du monde du travail, et la maîtrise de ces nouveaux outils est à la fois une affaire politique, économique et sociale. Le rapporteur préconise une réforme profonde, avec un principe directeur : « ne pas enfermer les jeunes dans un statut provisoire », ni « les traiter en assistés ». A long terme, ces quatre mesures pour les jeunes pourraient s'étendre à l'ensemble des travailleurs.

- L'un des axes essentiels est le partage du travail. Il devrait être possible, après une négociation entre les différents partenaires sociaux, de trouver un nouvel équilibre entre le temps de travail et le temps libre, jusqu'ici plus subi que choisi. A titre d'exemple : deux jeunes pourraient se partager le même poste, un jeune serait amené à remplacer progressivement un travailleur de cinquante-cinq ans, ou encore des « contrats progressifs » seraient établis pour permettre, d'une année sur l'autre, d'accroître la durée de travail pour tendre vers le temps plein ;

Bertrand Schwartz énonce deux formules pour combiner le temps de travail et le temps de formation : l'une est le « contrat à temps partagé », couplant un travail à temps partiel (rémunéré) avec une formation pendant laquelle le jeune reçoit une allocation proportionnelle au nombre d'heures de formation suivies ; l'employeur n'a, dans ce cas, aucun droit de regard sur la formation. L'autre est le « contrat d'insertion », qui consiste à « inscrire la formation dans l'intervalle qui sépare deux missions ». Des associations de main-d'œuvre et de formation (AMOF), sous la tutelle du service public de l'emploi et gérées paritairement, embaucheraient des jeunes de moins de vingt-six ans. Pendant une période d'au maximum dix-huit mois, ceux-ci seraient pris en charge par l'association, qui a pour but d'« aider le jeune à élaborer son projet d'insertion et à organiser son itinéraire qualifiant duquel seront définis ses missions et les objectifs de sa formation ».

- Bertrand Schwartz propose également une action ferme et volon-

taire pour la création d'emplois et d'activités « d'intérêt collectif et d'initiative locale ». Ces emplois seraient consacrés à l'amélioration de la qualité de la vie et à l'« établissement de nouveaux rapports sociaux », sous réserve d'un contrôle de validité de ces emplois (pour mesurer leur caractère effectif d'utilité collective) et de la clarté du statut du jeune.

- Il faut aussi développer la formation professionnelle et sociale, ce qui est autant de la responsabilité de l'État que de celle des entreprises (sous réserve d'une plus intense concertation).

- Ces actions d'insertion des jeunes doivent prendre place dans une politique d'éducation permanente. Bertrand Schwartz, estimant que « la structure du financement doit refléter la distinction entre l'initiative de l'État et celle des entreprises » propose « que la contribution des entreprises à la formation professionnelle continue leur soit restituée intégralement ». Il souhaite également la création d'un droit individuel à l'éducation permanente, sous la forme d'un « crédit-éducation inégalitaire », dont l'importance varierait en raison inverse du nombre d'années d'études financées par la collectivité et qui pourrait être financé par une « mutuelle de l'éducation permanente ».

Pour l'immédiat, un plan d'urgence destiné aux dix-huit/vingt et un ans distingue trois « priorités territoriales » : les zones urbaines à taux de chômage des jeunes particulièrement élevé, les zones rurales en voie de désertification et les bassins industriels en voie de restructuration. Il s'adresse aux jeunes femmes, aux jeunes qui ont les plus bas niveaux scolaires et à ceux qui sont les plus proches d'une qualification professionnelle. Il ne doit pas s'agir d'« expériences-vitrines », mais d'un plan d'envergure nationale. Les jeunes à la recherche d'un premier emploi seraient rémunérés. Le système existant repose sur « la prime au diplôme » et pénalise les moins armés sur le marché du travail. Il faut donc prévoir un revenu minimum qui ne devrait pas pour

autant inciter les jeunes à quitter le système éducatif.

créer un nouveau cadre de vie

Le cadre de vie est inséparable d'une meilleure insertion sociale et professionnelle. C'est ce qui a amené le rapporteur à analyser tout ce qui constitue l'environnement socio-culturel : habitat, santé, loisirs, justice, médias, etc. Faisant des constats déjà connus et longuement énoncés sur la situation des jeunes, il propose un certain nombre de mesures destinées à améliorer la situation, mais, pour la plupart d'entre elles, très générales.

La théorie de Bertrand Schwartz repose sur un principe : « *Il faut que les adultes acceptent de faire confiance aux jeunes, en admettant une certaine part du risque.* » C'est ainsi qu'il envisage une formule permettant progressivement aux jeunes d'accéder à la majorité entre seize et dix-huit ans. Le rapport propose également la création d'un « *fonds d'intervention jeunes* » (FIJ) au niveau régional, fonds qui pourrait jouer un rôle équivalent au fonds d'intervention culturelle, avec une plus forte volonté de décentralisation.

Sur le plan de la santé, une mesure, outre celles concernant une meilleure surveillance des conditions de travail et le développement de la médecine préventive, prévoit la libéralisation des textes de loi concernant l'avortement des mineures.

La justice constitue sûrement l'un des problèmes les plus préoccupants : 70 000 jeunes passent, chaque année, par l'administration judiciaire ; au moins 2 % des jeunes de seize à dix-huit ans relèvent de l'éducation surveillée. Loin d'« *attribuer la délinquance à la seule responsabilité individuelle* », Bertrand Schwartz estime qu'« *il est urgent de revoir le seuil de tolérance sociale* » et de mobiliser la justice sur les problèmes spécifiques à la jeunesse, pour cheminer progressivement vers une société « *où la répression est l'exception, et la mesure éducative, la règle* ». En attendant, il faut assurer les droits

des jeunes condamnés à la privation de liberté, pour ne pas entacher leur avenir social et professionnel.

Les médias, enfin, qui jouent un rôle fondamental dans le modelage des comportements sociaux, dans l'information et l'insertion des jeunes à la société, les excluent : ceux-ci ne lisent pas la presse, ils sont souvent absents de la radio et la télévision, où leur image est négative. Il convient donc d'accorder une plus grande importance aux jeunes dans les médias en donnant des directives dans ce sens aux responsables de radio et de télévision et en incitant tous les médias à mieux jouer leur rôle d'information. Il serait souhaitable en outre que les jeunes eux-mêmes puissent produire (radios locales par exemple).

Propositions vastes, qui, pour certaines, ne pourront se faire sans l'intervention du législateur, celles qui émanent du rapport Schwartz exigent la mise en place de nouveaux dispositifs, qui ne se substituent à aucun autre, mais qui doivent être au plus près des jeunes. Ces structures seront légères, temporaires et adaptées pour permettre le dialogue, l'intervention souple, car il ne s'agit pas de créer une administration parallèle avec les lourdeurs qu'elle implique. Par ailleurs, tous ceux qui sont déjà impliqués dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes devront se mobiliser plus activement : ANPE, organismes de formation, collectivités locales, réseau associatif, et enfin les entreprises. Les niveaux d'intervention et les responsabilités seront ainsi partagées : des comités locaux pour l'insertion des jeunes, une fonction régionale de coordination et de soutien, une politique interministérielle au niveau national.

Cependant, et c'est là la conclusion du rapport Schwartz, « *Rien ne se fera sans les jeunes. C'est pourquoi cette politique ne peut être entreprise et menée à bien qu'avec ceux à qui elle s'adresse. C'est à eux qu'il revient de donner à l'ensemble des forces sociales concernées des raisons de s'acharner à construire les nouvelles voies.* » ■

l'Univ

POUR la première fois depuis quelques années, l'été aura été calme pour l'Université. Aucun décret spectaculaire n'est venu troubler le mois d'août et, si le soulagement de l'après-10 mai est nuancé de quelques craintes et de quelques insatisfactions, on est bien loin des orages que soulevait Alice Saunier-Seïté chez les personnels de l'enseignement supérieur et les étudiants. Bien sûr, les méfaits des cinq années de l'un des ministres les plus actifs du septennat de Valéry Giscard d'Estaing ne se sont pas effacés d'un coup de baguette magique et les problèmes universitaires sont, de toute façon, trop profonds pour que le seul air du changement puisse transformer la situation. Mais c'est quand même avec un certain espoir que les syndicalistes sont reçus aujourd'hui dans un ministère dont l'accès leur a été quasiment interdit pendant cinq ans.

Statut des personnels, élaboration d'une carte universitaire cohérente, mais concertée, retour à un fonctionnement démocratique de l'Université, plus large ouverture aux étudiants étrangers, refonte de la loi d'orientation de 1968, réflexion sur le rôle et les missions de

La rentrée universitaire s'annonce aussi calme que l'a été la rentrée scolaire et, à la grogne, succède l'attente.

Tous les problèmes n'ont certes pas été résolus pendant l'été et le dossier est encore trop brûlant pour que l'avenir soit envisagé en toute quiétude, mais la rentrée du « changement » est tout de même une rentrée différente, une rentrée de l'espoir...

Université en attente

l'enseignement supérieur : ce ne sont là que quelques-uns des thèmes qui ont été abordés pendant l'été ou depuis la rentrée parlementaire, et qui resteront à « l'ordre du jour » de l'année à venir.

Succéder à Alice Saunier-Seïté n'est certes pas une chose facile : la cohérence implacable de sa politique, le renforcement du poids des « mandarins », la course des universités pour une bonne place dans un palmarès qui ne voulait pas dire son nom, le rêve de voir fonctionner des « centres d'excellence » d'un côté, des universités au rabais de l'autre, ne peuvent être contrés que par une politique tout aussi ferme, tout aussi déterminée, de la part du nouveau gouvernement. Il n'est certes pas question de substituer à une Université « de droite » et élitiste une Université socialiste. Mais il lui faut redéfinir ses fonctions et son fonctionnement dans un cadre démocratisé, tout en parant au plus pressé : dispositions budgétaires, titularisation des personnels vacataires ou assistants, etc. Pour l'instant, cette politique ne se dessine pas encore. Les mesures prises dans le domaine universitaire ont apporté des satisfactions certes, mais mitigées...

Georges Dupuy, professeur à l'Institut d'études politiques, membre du cabinet d'Alain Savary, a été chargé par le ministre de l'Éducation nationale du dossier universitaire qui effraie un peu, il est vrai, les hommes politiques investis de responsabilités depuis le 10 mai. Ses quatre premiers mois d'exercice, ainsi qu'il les définit lui-même, ont été surtout occupés à « résoudre des problèmes immédiats pour que les solutions apportées n'engagent pas trop l'avenir, pour ne pas compliquer la recherche de solutions de fond ». C'est cette conception qui a prévalu lors de la discussion de la loi Sauvage au Parlement, dans la répartition des grandes lignes budgétaires, et pour les décisions concernant les habilitations.

En effet, la politique du ministère de l'Éducation nationale en matière d'Université a été pour l'instant, timorée : il a certes fallu prévoir, dans le collectif budgétaire du mois de juin, une rallonge pour permettre aux universités au bord de la faillite (et il y en a, surtout dans la région parisienne où la situation est endémique) de finir l'année en pouvant chauffer leurs locaux. Les assistants non titulaires

et les vacataires ont reçu l'assurance d'un réemploi pendant deux ans, en attendant que le rapport confié à Jean-Louis Quermonne soit remis à Alain Savary — ce qui a été fait dans la dernière semaine du mois de septembre. En ce qui concerne les habilitations, Georges Dupuy semble mesurer que toutes les attentes n'ont pas été satisfaites. Au premier train, annoncé dans le courant du mois de juillet et qui avait laissé beaucoup d'universitaires insatisfaits, s'est ajoutée une seconde liste qui, si elle répare les plus gros dégâts (notamment pour les seconds cycles et en sciences humaines), n'a pas fait que des heureux. « On n'a pas résolu le problème », reconnaît Georges Dupuy. Il n'a été que repoussé. De même, le décret Imbert concernant les étudiants étrangers, qui est « sur le point d'être abrogé » ne l'est, de fait, toujours pas... alors que les inscriptions universitaires sont presque terminées. La même tactique a été adoptée en ce qui concerne la loi Sauvage. Le Parti socialiste était divisé sur cette question, les uns préconisant le strict retour à la loi d'orientation, les autres, largement encouragés par deux syndicats de l'enseignement supérieur, le

SNESup et le SGEN, estimant que certaines dispositions législatives pouvaient être prises tout de suite (cf. notre n° 463 du 24 septembre). Or, « pour la décentralisation, on a fait vite », note un syndicaliste... Pour l'Université, on choisit d'aller lentement.

Restent les autres problèmes de fond, qui devront être traités dans l'année qui vient : l'autonomie des universités, par exemple, sur laquelle il va falloir ouvrir le dossier, ainsi, d'ailleurs, que le demandent les syndicats. Pour l'instant, le ministère estime qu'« il faut jouer le jeu d'une autonomie universitaire qui recoupe la décentralisation que le gouvernement veut mettre en place ». Objectif général et généreux qu'il va falloir préciser. La refonte des carrières et la reprise de l'expansion universitaire devront également être discutées, car la création de 1 800 emplois au budget 1982 (dont 400 devraient être réservés à la titularisation de vacataires pour l'instant sous-payés) n'est pas suffisante, surtout si le gouvernement manifeste, en outre, le souhait de rajeunir le corps enseignant.

Alice Saunier-Seïté préconisait une politique qui, délibérément, éliminait les étudiants de l'enseignement supérieur ; l'accueil dans l'Université devra être réétudié pour que le recrutement social des étudiants soit élargi, les bourses accordées plus importantes et l'« échec universitaire » moins cuisant pour toute une partie de jeunes. Enfin, le ministère, qui affirme vouloir donner à l'Université une mission fondamentale d'éducation permanente et qui semble rencontrer là le vœu des organisations syndicales, sera amené à modifier sa politique et à reconsidérer les services de formation continue, jusque-là laissés pour compte et souvent condamnés à être « rentables ».

Il ne s'agit pour l'instant que de grandes lignes, et le ministère reste assez discret sur son calendrier. Le SGEN réclame un grand débat public, que la rue de Grenelle n'envisage pas pour l'instant... Le SGEN et le SNESup n'ont pas obtenu pleine satisfaction et déplorent ensemble que les prises de

décision soient unilatérales ; ils souhaitent que le rapport Quermonne soit rendu public et que le ministère affirme ouvertement ses intentions. Ils ne veulent plus seulement être écoutés, même longuement, et estiment que le temps de la réelle négociation est commencé. La méfiance n'a pas encore disparu du monde universitaire et les réactions restent encore un peu crispées. Bien que le climat soit incomparablement meilleur dans les

relations entre le ministère et les organisations syndicales, peut-être plus que dans les autres secteurs, les personnels restent en alerte...

Car de l'attente et de la réflexion à la mauvaise volonté, il n'y a qu'un pas qu'on regretterait de voir le gouvernement franchir. On ne sait encore si l'excessive prudence dans le domaine universitaire reflète la crainte d'avoir à se saisir de dossiers complexes et délicats ou si

les mathématiques contre l'échec

SUR le thème « Mathématiques, sciences expérimentales », les Journées nationales de l'Association des professeurs de mathématiques, qui ont eu lieu à Amiens, ont permis de poser de nombreux problèmes. Sur la place des mathématiques dans un enseignement interdisciplinaire, sur la lutte contre les échecs scolaires, sur la formation des maîtres, base de l'édifice éducatif. Dans son exposé d'ouverture, Jeanne Bolon, présidente de l'Association, a déclaré : « Les échecs des élèves de collèves ne doivent pas être vécus comme une fatalité, mais comme un objectif de lutte. »

Deux dossiers immédiats : le second cycle et la formation des enseignants de collèves.

Pour l'APMEP, la réforme des secondes contient des insuffisances notoires et il faut envisager une réforme globale du second cycle : « Pour notre part, nous nous sommes toujours élevés contre l'utilisation des

mathématiques à des fins de sélection au détriment de la fonction formatrice qu'elles devraient avoir chez tous les élèves. Avec des programmes différents des anciens dans leur contenu et leur style, le changement de perspective est possible, mais non assuré : c'est surtout par la manière d'aborder le programme avec l'élève que se joue le changement d'esprit qui facilitera chez l'adolescent la maîtrise des outils mathématiques et leur mise en œuvre dans la résolution des problèmes. » Et l'Association ajoute : « On aura compris que la réforme Beullac ne nous satisfait pas, que nous considérons comme nécessaire de remettre en route une réflexion globale sur le second cycle, accompagnée d'une expérimentation véritable qui pourrait prendre effet d'ici trois ou quatre ans. Dans une période transitoire, il est capital de prévoir dans toutes les séries un enseignement par demi-classes. »

elle révèle le désir, au fond, de ne rien bouleverser...

La plaie est profonde et le malaise, à peine dissipé par l'euphorie du 10 mai, encore trop réel, pour qu'on diffère des décisions propres à redonner confiance à l'Université. Heureusement, le fonctionnement démocratique, malgré ce qu'on a trop souvent voulu nous faire croire, n'empêche ni la rigueur ni la qualité.

Nicole Gauthier

nous sommes fortement opposés aux épreuves normalisées. » En ce qui concerne le baccalauréat, l'Association juge que sa modification est indispensable pour encourager l'utilisation de méthodes de travail plus variées, pour faciliter son obtention par les « grands commençants », pour encourager les travaux de synthèse entre plusieurs disciplines.

La formation des maîtres exige de nouvelles structures. L'APMEP souhaite la création d'instituts de recherche sur l'enseignement, inspirés des IREM : « *Beaucoup reste à faire également pour une véritable intégration de l'intervention de l'Université dans les écoles normales en formation initiale et continue des instituteurs, et la création de liens organiques entre recherche pédagogique et formation des instituteurs.* » Le décloisement des mathématiques devrait favoriser une vraie recherche.

L'Association des professeurs de mathématiques estime également que les LEP devraient obtenir des moyens pédagogiques au moins équivalents à ceux des collèges. Au niveau des actions, elle souhaite pratiquer une « *stratégie de régionalisation* », avec les associations de spécialistes et les syndicats, notamment au niveau des comités académiques de formation continue. Associations et syndicats doivent, du reste, disposer de moyens, avec des décharges de service et des aménagements d'emplois du temps. « *Le rôle des associations nous paraît revêtir une grande importance pour impulser sur le terrain des changements concrets qui ne*

sauraient résulter de décisions centralisées. »

L'Association a remis ses propositions au ministre : desserrer l'étau au niveau local ; encourager et développer l'initiative ; réinsérer l'école dans son tissu local ; restaurer la globalité de l'acte éducatif. Dans le prolongement des chartes de Chambéry et de Caen, le texte d'orientation de l'APMEP de 1978 précisait déjà : « *Nous refusons que l'enseignement mathématique soit utilisé comme outil de sélection sociale par l'échec... Nous considérons que les mathématiques ont eu un rôle important dans l'histoire de la pensée humaine et qu'elles peuvent contribuer à une réflexion philosophique sur le présent.* »

Dès la première matinée, Rudolf Bkouche démontrait la nécessité d'un rapport avec l'expérience, le lien évident des mathématiques et de la physique et la relation entre théorie et expérience. Les groupes de travail ont réfléchi sur tous les aspects de l'enseignement et de la recherche mathématiques, sur les liaisons des mathématiques et des sciences, sur la liaison (amoureuse, a dit Gilbert Walusinski) de l'astronomie et des mathématiques. Mais aussi sur les liaisons entre l'enseignement primaire et le premier cycle, sur les mathématiques et l'interdisciplinarité.

Enfin, les jeux mathématiques n'ont pas été oubliés, ni les jeux d'échecs, durant ces trois journées d'étude riches en perspectives sur l'avenir, « *à la recherche des libertés perdues* ».

Pierre Rappo

plein traitement pour un mi-temps

Les maîtres auxiliaires ayant été employés en 1980-1981 à temps complet et affectés cette année, sans l'avoir souhaité, sur des demi-postes vacants ou bien rattachés administrativement à mi-temps à des établissements, seront rémunérés à plein traitement à compter de la date effective de la rentrée : tel est, en substance, le contenu d'une note de service envoyée par le ministre de l'Éducation nationale aux recteurs, et publiée au B.O. n° 36.

La préoccupation essentielle du ministre est « *d'assurer efficacement le remplacement des professeurs absents, car cela correspond à un besoin des élèves et à une attente des familles* ». C'est pourquoi, précise le texte, « *il est indispensable de garder disponibles les personnels nécessaires pour assurer les remplacements* ». Serait-ce là le premier pas vers la création d'un corps de titulaires-remplaçants ? On peut se poser la question.

vingt an

L'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française a vingt ans. C'est l'Université Laval à Québec — et ce n'est pas sans signification — qui a accueilli le colloque marquant cet anniversaire, où furent abordés les problèmes de l'avenir de la langue française dans le monde.

EN 1961, à l'université de Montréal, était créée l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française. En 1965 s'ouvrait un bureau européen de l'Association à Paris, et en 1975 un bureau africain à Dakar. En 1981, l'institution compte quarante-cinq membres permanents, et ce nombre semble être largement insuffisant pour mener toutes les actions qui seraient nécessaires et qui sont demandées. Exemple rarissime de croissance rapide dans le domaine associatif universitaire.

Présidée tour à tour (sous forme d'un mandat de trois ans non renouvelable) par un Québécois, un Marocain, un Belge, un Français (le recteur Robert Mallet, de 1975 à 1978), un Sénégalais, puis de nouveau un Québécois, l'AUPELF a manifesté son vingtième anniversaire, à Québec même, avec une solennité particulière. Plus de deux cents participants, plus de vingt présidents en exercice d'universités françaises étaient effectivement présents, d'autres s'étaient fait représenter, de nombreux responsables étaient là (recteurs, doyens, chefs d'établissements universitaires). Le ministre de l'Éducation de Côte d'Ivoire, M. Akoto, avait fait le déplacement. C'est dire à quel point les cent trente établissements universitaires aujourd'hui membres de l'Association attachent une importance particulière à cette instance originale qui est désormais devenue un partenaire privilégié,

pour beaucoup d'entre eux, dans le domaine de la coopération universitaire. Le tiers monde francophone ne s'y est pas trompé et lui accorde une attention vigilante.

Animée pendant de nombreuses années par un secrétaire général de stature exceptionnelle, Jean-Marc Léger, l'AUPELF a maintenant trouvé sa vitesse de croisière sous la houlette de Maurice Beutler, secrétaire général depuis 1978. Selon les termes de celui-ci, l'Association se montre « *fidèle à sa vocation de service aux institutions membres et de promotion de la coopération interuniversitaire* ». Le vingtième anniversaire marque ici, véritablement, une maturité.

1961, c'est une date de naissance non indifférente : à ce moment commencent à arriver à l'Université les générations du boom démographique de l'immédiat après-guerre, les États africains sous domination française accèdent à l'indépendance, l'ère Kennedy s'enclenche en Amérique, le Québec secoue les gangues qui enserraient Maria Chapdelaine, le mouvement des pays non alignés, à Bandoeng, s'établit solidement, la télévision entame son omniprésence.

Louis Sabourin, président du Centre de développement de l'OCDE, décrit « *Deux décennies de développement universitaire* ». Il montre la phase d'expansion, ponctuée par la crise de 1967 en Amérique et de 1968 en Europe. Puis vient l'époque des stagnations,

notamment, selon lui, à partir de 1973, date de la guerre du Kipour, de la crise pétrolière, de l'assassinat d'Allende. On entre dans un univers où la croissance ne va plus de soi.

Les universités, partout, s'en ressentent. Elles pénètrent dans une période de glaciation, de repli, qui s'accompagne inévitablement d'une certaine inquiétude muette qui porte à l'immobilisme aussi bien les étudiants que les enseignants. De grandes interrogations hantent la vie quotidienne universitaire comme la vie quotidienne tout court : le chômage, l'inflation, les économies d'énergie, la destruction des environnements naturels, marquent notre horizon.

C'est donc à de nouveaux objectifs et à de nouvelles modalités de fonctionnement que doivent s'attacher les universités. Elles n'ont plus seulement à mener la recherche de pointe et les formations du niveau le plus haut. Il leur faut s'adapter à des besoins massifs, à des formes neuves de fréquentation : l'éducation permanente représente sans doute la chance la plus conséquente de l'Université actuelle, à condition que celle-ci sache se plier aux réalités et l'accepte.

L'anticipation de l'évolution devient nécessaire pour la vie même du tissu universitaire. La quiétude et la bonne conscience seraient les pires conseillères. Citant Lao-Tseu, Louis Sabourin conclut : « *Si la crainte ne veille pas, alors il arrive*

s après : L'AUPELF

ce qui était à craindre. » Dans les pays du tiers monde, comme dans les pays industrialisés (mais sous des formes évidemment très différentes), les universités sont désormais à un tournant. Elles doivent le négocier sous peine de s'évanouir.

Dans une allocution remarquable, le ministre de l'Éducation du Québec, Camille Laurin, trace ce que sont les perspectives éducatives aujourd'hui, aux yeux du Québec et vers un horizon international. Il importe d'être attentif aux « *innovations endogènes* », de permettre aux dynamiques de développement de s'exprimer selon leur nature propre.

Les universités ont, à cet égard, un rôle essentiel à jouer, y compris sur le plan des relations planétaires. Il leur faut éviter la piège de l'enfermement et de l'académisme. Inscrites dans le tissu social, elles en sont à la fois le produit et l'expression. Le problème des langues se pose alors dans sa véritable dimension qui est celle des identités culturelles et des coopérations vers une maîtrise des évolutions historiques. C'est pourquoi, au total, l'heure est à l'espoir et aux libérations.

Plusieurs échos de cette même préoccupation apparaissent dans l'exposé (lui aussi très remarquable) de Michel de La Fournière, conseiller technique au cabinet de Jean-Pierre Cot, ministre délégué (français) de la Coopération et du Développement. Traitant des « nouvel-

les perspectives de la politique française en matière de coopération et de développement », l'orateur insiste sur un certain nombre de principes fondamentaux, seuls susceptibles d'éviter « *le mal développement* ».

Il faut d'abord privilégier un « *développement auto-centré* », c'est-à-dire « *un développement endogène* » (comme l'avait d'ailleurs indiqué Camille Laurin lui-même). La perspective globale est alors celle d'un « *co-développement* », base essentielle d'une véritable coopération internationale. C'est pourquoi, par exemple, il convient d'attacher une attention particulière à la récente décision belge de fonder un « *pacte par une croissance solidaire* », réunissant les pays les plus développés et ceux qui le sont moins.

Dès lors, les problèmes linguistiques se posent sous leur jour authentique, trop souvent masqué jusqu'ici. Dans cette perspective, il n'y a pas de bloc francophone (par exemple) et toute position défensive à cet égard serait erronée. Reprenant une parole du recteur Antoine, Michel de La Fournière indique que nous n'avons pas à « *défendre un chef-d'œuvre en péril qui serait la langue française* ». En effet, ajoute-t-il, « *ce n'est pas la langue elle-même qui compte, mais les hommes qui la parlent* ».

En somme, il faut impérativement se garder de considérer le français comme une « *divinité im-*

mobile » ; C'est, tout au contraire « *un produit de l'Histoire* ». En Afrique dite francophone, la langue française a été un outil de la colonisation, on ne saurait le nier. Ce qui importe, au sujet d'une langue, c'est de « *la bien servir pour bien s'en servir* ». Le développement d'une langue, par conséquent, ne saurait être posé comme antagoniste du développement des autres.

L'important, dès lors, consiste à ce que les peuples apprennent d'abord leur propre langue avant d'en acquérir d'autres. De là dérive qu'« *il n'y a pas de francophones de première et de deuxième catégories* », mais des pratiques langagières autonomes qui permettent une coopération effective, un travail de partenaires. Encore une fois apparaît donc l'erreur et le danger d'un repli sur soi qui, inévitablement, encourage et conforte des tendances et des actions hégémoniques.

L'action de l'AUPELF s'inscrit bien dans cette perspective : le développement des études technologiques, l'extension du réseau des études françaises à travers le monde, la multiplication des actions menées en association avec d'autres organismes, constituent les lignes directrices de sa politique. Le bilan qu'elle présente est, à cet égard, significatif.

• en ce qui concerne la coopération et le développement, quatre grandes orientations sont privilégiées : les échanges inter-universi-

taires africains, la santé (médecine, médecine vétérinaire, production et santé animales), la formation aux mécanismes de la coopération, la gestion de l'Université ;

- pour ce qui touche aux études françaises et au dialogue des cultures, une politique d'ouverture a été conduite en direction du monde non francophone, notamment vers le Proche et Moyen-Orient, vers l'Amérique latine, et vers les contextes créolophones ;

- la culture technologique, besoin fondamental de coopération, est l'un des axes de l'action récente de l'AUPELF ; programmes agro-alimentaires, études sur les problèmes énergétiques, formation à la maintenance, formation de techniciens divers, marquent les principaux points d'ancrage de cette action ;

- dans le domaine de la pédagogie, de l'audiovisuel et de l'éducation permanente, les préoccupations s'orientent vers l'adaptation de l'Université aux besoins nouveaux de son environnement et aux contextes dans lesquels elle s'inscrit ;

- en ce qui concerne les problèmes de l'information et du livre scientifiques, un souci constant se manifeste : celui de mettre en place les moyens et les modalités d'une véritable édition spécialisée, en langue française, destinée d'une part à favoriser la diffusion des travaux scientifiques effectués dans l'aire culturelle francophone et d'autre part à contribuer à l'autonomie souhaitable en ce domaine par rapport à une certaine omniprésence anglo-saxonne. Il est clair, pour beaucoup d'observateurs, que cette direction de travail est appelée, dans des délais très courts, à un grand développement car elle correspond à des besoins de plus en plus pressants. La situation, à cet égard, est gravement préoccupante, comme le savent tous les chercheurs francophones, et c'est l'une des voies où une dynamique de la langue française doit être activement promue et soutenue.

Au sein même de cette septième Assemblée générale de l'AUPELF, s'est également déroulé un colloque, au thème significatif puisqu'il portait sur « Rôle et responsabilité de l'Université dans les réseaux de communication de l'information ».

Louis Sabourin

président du Centre de développement de l'OCDE

« L'Université a toujours eu une vocation internationale et subi des pressions internationales. Dès 1231, Grégoire IX ne décrétait-il pas ainsi les privilèges de l'Université de Paris où étudiaient déjà des ressortissants de plusieurs pays : « Nous accordons aux maîtres et aux étudiants le pouvoir d'établir de sages règlements sur les méthodes et les horaires des cours, des discussions sur la taxation des loyers et le pouvoir d'exclure ceux qui se rebelleront contre ces règlements. S'il arrive que l'un de vous est emprisonné indûment, arrêtez le cours, si, cependant, vous jugez cela opportun. Nous interdisons, en outre, qu'un étudiant soit arrêté pour une dette. Le Chancelier ne devra exiger des maîtres auxquels il accorde la licence aucune somme d'argent ou obligation. » [...]

Parmi toutes les conséquences qu'a pu avoir l'expansion rapide des effectifs universitaires durant les années 60, puis leur plafonnement, il en est une qui devient très aiguë : il s'agit du vieillissement du personnel universitaire. Le recrutement de nouveaux et jeunes professeurs, qui a été rapide dans les années 60, a été suivi par un blocage virtuel de ce recrutement vers la fin des années 70, avec pour résultat un vieillissement du corps enseignant dont les effets sont complexes. Certains soutiennent que la créativité scientifique diminue. Ce qui est plus sûr, c'est que le manque de postes, combiné à l'hésitation des plus âgés à accepter des postes nouveaux, font que la mobilité des chercheurs a été fortement réduite. Ce manque de mobilité est en soi un sérieux objet de préoccupation en raison notamment de son importance quant à l'échange des idées et de l'innovation. [...]

Le titulaire d'un diplôme n'est plus assuré aujourd'hui d'acquérir une situation sociale privilégiée. Les étudiants perçoivent de plus en plus consciemment qu'ils n'accéderont pas à la catégorie des « cadres supérieurs ». Coexistent ainsi dans les universités des enseignants et des étudiants dont les convictions, les motivations et les comportements sont radicalement inconciliables : les uns perpétuent plus ou moins consciemment les modèles existants que les autres, de plus en plus nombreux, s'attachent principalement à remettre en question. [...]

Camille Laurin

ministre de l'Éducation du Québec

« Nous avons la faiblesse de penser qu'il n'est pas indifférent à l'avenir du monde francophone que s'affirme, en Amérique du Nord, une société originale de langue française. Cela rejoint au reste une préoccupation d'ordre universel : la défense et le salut de toutes les cultures, menacées pour beaucoup d'entre elles de stérilisation puis d'étiollement, par la marche, selon d'aucuns inexorable, de l'uniformisation.

Nous récusons, quant à nous, cette prétendue facilité. Nous n'avons jamais estimé que notre appartenance à un continent massivement anglophone dût avoir comme prix l'abdication, puis l'assimilation. Bien au contraire, le progrès scientifique et l'essor technologique de la société québécoise, dans les dernières décennies, sont allés de pair avec la réaffirmation de son identité et le développement, dans tous les domaines, de l'usage du français, devenu langue

officielle unique du Québec. Nous avons acquis la conviction et, je crois, fait la démonstration que la modernité peut se vivre en français. [...]

Gérer l'information, désormais, c'est aussi gérer la société. [...]

Il faut empêcher, par ailleurs, que ne s'opère un nouveau et dramatique clivage entre le très petit nombre de ceux qui, du fait de leur avance technique et de leur richesse matérielle, auraient la maîtrise quasi exclusive de réseaux toujours plus puissants de communication de l'information, et la masse des autres pays, réduits à l'état de client plus ou moins déguisés, avec la terrible hypothèque que poserait pareille sujétion sur leurs options idéologiques, politiques ou sociales comme sur leur identité culturelle. L'information libre, a-t-on pu dire : certes, mais à condition que l'accès y soit également possible pour tous les hommes ou pour tous les pays, selon le cas, à condition aussi que les modalités de constitution, d'alimentation et de fonctionnement des réseaux de communication ne soient point l'apanage d'un petit nombre. [...]

Michel de La Fournière

ministre délégué de la Coopération et du Développement

« A l'heure où il faut décréter une mobilisation générale contre la misère, les universités des pays démunis, et c'est une des idées évoquées à la Conférence de Paris, doivent devenir davantage des lieux où l'on participe à la lutte contre le sous-développement. Où l'on y participe par la formation systématique des cadres moyens ; par l'étude attentive du milieu, des méthodes et techniques traditionnelles de production ; par la recherche sur les voies de développement endogène, et notamment de la recherche sur les technologies appropriées et appropriables ; par la réforme des systèmes d'enseignement. Si elles s'engagent dans cette voie, et qu'elles demandaient pour ce faire l'aide de la France, nous serions honorés de contribuer à cette transformation. [...]

Loin de la France, il est des lieux où le français a été et demeure un puissant élément d'identité et un instrument de libération. Est-il besoin de le dire dans la ville où nous sommes ? Mais nous savons aussi que cette même langue française a été, dans la sombre période coloniale, un instrument d'oppression. Son introduction brutale et exclusive a eu pour résultat d'écraser d'autres cultures. J'en prends à témoin le plus illustre défenseur de la langue française, le président Léopold Sédar Senghor, qui rappelait récemment dans une interview au *Monde* : « Dans leurs écoles, les colonisateurs ont voulu nous apprendre à mépriser les valeurs culturelles de l'Afrique authentique... je me rappelle le tollé des intellectuels sénégalais quand, dans une conférence donnée en 1937 à Dakar, je préconisais le retour dans l'enseignement, aux langues et, surtout, aux valeurs négro-africaines. »

Notre problème n'est évidemment pas de discuter à perte de vue de cette sombre époque, mais de dépasser ses contradictions en considérant avant tout la langue française comme un outil parmi d'autres. Un bon outil, certes, et qu'il faut toujours améliorer. Le président Senghor a bien raison de dire que « quand les pays ont fait le choix d'une langue comme instrument, il est naturel qu'ils veuillent à leur tour perfectionner cet instrument ». *Mais cette langue outil ne prétend nullement éclipser, ni encore moins combattre les autres.* [...]

Plus les hommes et les femmes seront cultivés, et cela commence par une bonne connaissance de leur langue maternelle et nationale, plus ils éprouveront le besoin de communiquer avec d'autres, de s'ouvrir au monde, plus ils seront aptes à entrer dans les concepts et les valeurs que véhiculent les autres langues. [...]

Au centre des débats, une interrogation aujourd'hui lancinante : l'information informatisée et l'Université. Le problème se pose dans tous les contextes nationaux, mais il s'incarne avec une plus grande acuité encore dans les pays en développement.

Il est indiscutable en effet, qu'on le veuille ou non et même si on ne le sait pas, que le recueil, la production, le stockage, le traitement et la diffusion de l'information, constituent désormais, partout à la fois, une réalité, un besoin et une inquiétude. S'agissant des pays non industrialisés, la question essentielle est de savoir si l'utilisation systématique de l'information complexe (de type télématique) ne va pas contribuer à accroître encore la dépendance. Les pays qui produisent, détiennent, traitent et diffusent la plus grande partie de l'information, ne vont-ils pas, de ce fait, exercer un pouvoir plus étroit sur les pays qui, à cet égard comme à d'autres, sont plus démunis ?

Dans le cadre exceptionnel de la célèbre Université Laval, entourés de l'habituelle amitié chaleureuse des Québécois, les congressistes se trouvaient à un carrefour de l'évolution universitaire francophone : ils se situaient en même temps dans la grande mutation technologique mondiale et dans l'affirmation des valeurs revendiquées de l'identité culturelle enracinée dans l'histoire et dans la géographie de chacun des pays concernés. L'AUELF a désormais franchi le pas et décidé d'accroître les efforts sur le premier volet de ce diptyque.

Je ferai à cet égard une remarque insistante : une telle orientation est incontestablement positive et il faut la poursuivre. Mais que l'AUELF prenne garde : le second volet n'est pas moins essentiel que le premier, c'est même lui qui incarne la permanence et les raisons de vivre. Si elle l'oubliait, elle se transformerait en une agence technologique comme les autres, et elle y perdrait son âme. Les hommes vivent dans la technologie, par elle, mais ils ne vivent jamais pour elle : langue et culture sont ici en jeu, comme ce pourquoi les hommes sont prêts à vivre ou mourir.

Louis Porcher

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

une opinion de Pierre Cotteville
principal de collège

G.E.R. ou C.E.R.

LA RÉFORME Haby a voulu fonder le collège unique. Mais l'égalisation recherchée a-t-elle vraiment assuré l'égalité des chances de tous les élèves ? Celle-ci devait être assurée par le soutien. Or, qui peut affirmer que le soutien profite aux très faibles, puisque les professeurs ont le pouvoir d'en éliminer ceux qui n'en tirent pas profit ? La note de service ministérielle du 3 juillet dernier (B.O. du 9 juillet) veut donc apporter une solution plus généreuse par la création de groupes à effectifs réduits : les élèves les plus faibles et les moins motivés de sixième pourraient être, à la rentrée 1981 (1), regroupés par seize au plus dans les deux ou trois disciplines principales, tout en suivant les cours des autres disciplines dans leurs classes respectives.

Inversement, l'uniformité simplificatrice de la réforme Haby (tous les élèves dans des classes indifférenciées de valeur égale) n'a-t-elle

pas fait d'autres ravages ? En effet mettre dans les sixièmes communes des élèves incapables de suivre et de s'intéresser à la plupart des disciplines enseignées a dégradé radicalement l'atmosphère des classes et créé un malaise certain dans un corps enseignant impuissant à redresser une situation qui le dépasse. L'opinion publique ne sait pas que, dès la sixième, deux ou trois élèves par classe se croient tout permis, y compris insulter les professeurs et que ceux-ci ne peuvent compter que sur leur autorité personnelle, puisque ces élèves-là ne pouvaient être mis ailleurs.

Alors se pose la question : G.E.R. ou C.E.R. ? **Groupe ou classe à effectifs réduits ?**

Le G.E.R. m'est impossible à réaliser si, pour le français, les mathématiques et l'anglais, je dois extraire seize élèves de dix sixièmes différentes : il me faudrait, rien que pour les mathématiques par exemple, organiser onze cours simultanés, alors que mon collège ne compte que huit professeurs de mathématiques ! Si je prévois deux

G.E.R., soit une trentaine d'élèves (ce qui peut paraître raisonnable pour 253 élèves inscrits en sixième), je dois organiser deux fois six cours simultanés de mathématiques, ce qui imposerait une rigidité insupportable à l'emploi du temps général (encore plus contraignante la deuxième année avec le niveau cinquième en plus).

Alors les C.E.R. ne répondraient-elles pas mieux aux nécessités ? Les élèves difficiles seraient regroupés en effectifs réduits dans toutes les disciplines. Aspect positif : on s'occuperait d'eux constamment avec attention. Aspect négatif : ne reconstituerait-on pas les ghettos qu'étaient naguère les classes de transition ? Mais du même coup les classes indifférenciées seraient épurées des éléments qui les empêchent de fonctionner normalement. Les conseils de classe et la coordination entre professeurs seraient mieux assurés qu'avec les G.E.R. Reste à trouver les professeurs qui accepteraient de s'intéresser à ceux que beaucoup considèrent comme les moins intéressants (personnellement je ne connais que très peu de professeurs volontaires pour enseigner en CPPN-CPA...).

La C.E.R. me semble donc plus facile à réaliser que le G.E.R. et peut-être préférable. Le choix à faire (la concertation est-elle possible pendant les vacances ?) peut dépendre des moyens en personnel attribués aux établissements. Les dispositions prises récemment permettront-elles de faire face aux besoins ? Si oui, le bilan restera à établir en fin de cycle d'observation.

Mais on peut prévoir dès maintenant que ces élèves à rattraper auraient besoin, même avec des effectifs réduits, d'une heure supplémentaire dans chaque discipline principale et surtout **d'étaler sur trois ans** l'étude de programmes conçus pour des élèves capables de les assimiler en deux ans. Car il ne faut pas se leurrer : si le placement en effectifs réduits ne doit être officiellement considéré que comme temporaire pour l'élève, en fait les mêmes élèves à peu près y resteront pour une deuxième année ; alors pourquoi pas une programmation sur trois ans ? ■

(1) Cette « opinion » a été écrite pendant la période des vacances (NDLR).

tout sur les lycées et les lycéens

Guide de l'étudiant n° 22 : Les lycéens — en vente partout : 18 F
ou sur commande à **L'étudiant** (11, rue de la Ville-Neuve, 75002 Paris) : 22 F, port compris

La plus courte étape de la scolarité des jeunes, mais la plus importante et déterminante également, puisqu'elle va déboucher normalement sur le « bac », c'est celle du lycée. Du 15 au 29 septembre, suivant les académies, près d'un million de jeunes en ont franchi les portes.

Qui sont ces adolescents ? Où demeurent-ils et quels sont leurs problèmes ? Comment ceux-ci pourront-ils être résolus au mieux des intérêts de chacun ? A quoi mènent les options, fort nombreuses, que les uns et les autres auront choisies ? C'est à ces questions — et à bien d'autres — que s'efforce

de répondre le dernier numéro du **Guide de l'étudiant**, au cours d'une copieuse livraison, sous-titrée **Les lycéens**, susceptible de satisfaire aux interrogations des nouveaux venus (ceux qui arrivent en classe de seconde), de leurs aînés qui approchent des terminales, de leurs familles et des professeurs, en passant tour à tour en revue la vie quotidienne dans les lycées français en 1981, les problèmes de l'orientation à l'intérieur des filières, en faisant le point sur le bac proprement dit, enfin en établissant un panorama de l'« après-bac ».

Le thème retenu est de

nature à attirer l'attention d'un grand nombre de personnes intéressées, et la façon dont il est abordé et traité est une nouvelle preuve de la qualité informative du **Guide de l'étudiant**. L'index introductif permet d'éviter la lecture en continu et d'accéder directement aux renseignements précis que l'on désire, qu'il s'agisse d'enseignement, d'administration ou de gestion, des examens, des personnels, de la vie para et post-lycéenne, etc. Le premier chapitre, consacré au « Lycée pratique de A à Z », passe en revue toutes les situations possibles de la vie lycéenne ; s'y trouvent

même des renseignements concernant les lycées français à l'étranger, les revues spécialisées et les journaux des lycéens. La seconde partie se centre sur l'orientation, démonte ses rouages, éclaircit ses cheminements et ses procédures. Vient ensuite un chapitre consacré au vaste réseau des filières qui mènent à 50 CAP, 86 BEP, 58 BT et à 28 BAC (on y trouvera des tableaux très clairs et la définition de tous les sigles). Enfin, une étude sociologique est faite sur le baccalauréat, auquel atteint de nos jours un jeune sur quatre (223 000 adolescents y ont réussi cette année, soit 63 % de ceux qui s'étaient présentés, toutes sections comprises).

Ce numéro est, en outre, rendu très vivant par le procédé consistant à truffier de courts témoignages la masse informative fort dense dont nous venons d'esquisser les quatre groupes essentiels de données. Les petits dessins de G. Mathieu sont d'un humour délicieux.

Voici un numéro qu'il convient de conserver car il s'agit d'un guide, parfaitement à jour, qui sera d'une grande utilité tout le long de l'année.

documentation

par les chemins pédagogiques

Henri-Jean Schnubel

Larousse des minéraux

Larousse, 364 p., ill., relié toile

Véritable encyclopédie due au chef des services de minéralogie du Muséum d'histoire naturelle — qui a travaillé en collaboration avec trois autres spécialistes —, cet ouvrage se révèle comme le plus complet et le plus pratique en la matière.

Dans une première partie, l'auteur présente les éléments d'une classification fondée sur les propriétés cristallochimiques des minéraux et qui est de nos jours à la base de toute détermination d'espèces minérales. On distingue huit classes, plus celle des minéraux organiques, qui se subdivisent en sous-classes et groupes. Ensuite, il entreprend une étude de la structure des solides cristallins. Mettant en évidence les relations entre les classes, les systèmes, les réseaux et des symétries d'orientation, il nous amène à saisir qu'aux structures apparentes s'ajoutent les assemblages atomiques pour fournir un certain nombre d'éléments, auxquels il faut ajouter ceux qui sont « maclés », c'est-à-dire qui possèdent différentes sortes de défauts.

Nous en venons ensuite au corps principal du livre : le répertoire où figurent toutes les espèces connues (2 900 environ). Chaque rubrique comprend, outre la formule, la classe et l'étymologie, les signes distinctifs du minéral, des précisions sur les gisements ainsi que des renseignements sur son utilisation éventuelle. Des illustrations, toutes en couleurs, rendront familières au lecteur les images des différentes variétés.

Cet ouvrage, qui se termine par un glossaire et un index des synonymes,

des espèces rares et des variétés nouvelles, sera fort utile à un public varié : les simples amateurs se réjouiront de découvrir une étude scientifique illustrée avec art ; le débutant y trouvera toute l'aide qui lui est nécessaire ; enfin, pour l'étudiant, le professeur et le spécialiste, il sera une source constante de vérification ou de recherche.

Ron Taylor

L'évolution des espèces

Hatier, 78 p. illustrées

Adapté de l'anglais par Dominique-André Doumenc, ce qui fournit une caution scientifique à la version française, cet ouvrage se propose de fournir aux jeunes que la biologie passionne les éléments nécessaires pour qu'ils puissent saisir, dans ses multiples aspects, ce que l'on appelle l'évolution des espèces.

Le texte, complété par des illustrations appropriées, photos et croquis en couleur, retrace la découverte capitale de Darwin et celles qui lui ont succédé dans ce domaine. Depuis l'apparition des molécules géantes d'acides aminés jusqu'à l'émergence et à la suprématie de la race humaine, cet ouvrage nous fait comprendre comment les espèces sont nées, se sont développées, ont résisté, se sont spécialisées et, en même temps, de quelles façons chaque génération transmet son potentiel génétique à la suivante. Si les lois de Mendel sont rappelées à propos, l'auteur explique également les découvertes de la chimie de l'hérédité. Certes, le chapitre consacré à la structure de la molécule d'ADN, avec sa double chaîne hélicoïdale, est sommaire. Mais les diagrammes se

rapportant à sa constitution et à sa duplication pourront être, si besoin, explicités et complétés.

Tel qu'il se présente, ce livre est parfaitement recommandable à partir du premier cycle. D'une part, il souligne le génie de l'homme, parvenu à comprendre les lois essentielles régissant l'évolution. De l'autre, il ne manque pas de souligner les dangers du progrès technique sur l'environnement et sur les espèces végétales et animales. Un lexique et un index complètent fort utilement cet ouvrage de tout premier intérêt.

Martin Gardner

Math'Festival

Belin, coll. « Bibliothèque pour la science », 176 pages

A partir du « Rien » qui, mathématiquement parlant, est un ensemble vide, l'auteur va traiter, non sans humour, tout au long des chapitres de ce livre, des problèmes mathématiques et géométriques parfois ardu mais qu'il éclaire d'exemples captivants. Il s'appuie souvent sur deux jeux à résoudre, basés sur la logique, dont il donne un peu plus loin les solutions. L'auteur traite également de certaines figures « remarquables » : l'anneau de Moebius ; les puzzles qui, lorsqu'ils sont constitués d'éléments polygonaux, deviennent des « casse-tête » mathématiques fascinants. Parmi les volumes, voici les cubes colorés, remis au goût du jour par le fameux « Rubik's Cube » déjà signalé ici (tout un ouvrage lui a été consacré ; il s'agit de **Réussir le Rubik's Cube**, par André Warusfel, chez Denoël).

Le dernier chapitre de **Math'Festival** est consacré au diagramme de Venn. L'auteur nous démontre que « Tout » est autocontradictoire, car il n'existe pas d'Aleph supérieur. Ce qui revient à dire que, lorsque tout a été pris, il reste encore quelque chose à ajouter... Martin Gardner nous achemine ainsi vers des spéculations cosmologiques modernes où la mathématique et la physique montrent ce qu'avait de visionnaire la poésie d'Edgar Poe.

Finalement, il apparaît que même ceux qui ont toujours été rebutés par les mathématiques se passionnent pour cet ouvrage-là. Cela semble singulier. Mais peut-être y a-t-il deux

façons d'aborder les maths, la manière classique et celle de Martin Gardner. Essayez cette dernière méthode. On y apprend beaucoup de choses : même à compter en vénusien !...

Marc Ferro

Comment on raconte l'Histoire aux enfants dans le monde entier

Payot, 320 pages

Dans sa préface, l'auteur — dont on a apprécié la qualité des ouvrages antérieurs et la valeur des films historiques — nous prévient d'emblée de ses intentions. « *L'image que nous avons des autres peuples et de nous-mêmes, écrit-il, est associée à l'Histoire qu'on nous a racontée quand nous étions enfants. Elle nous marque pour l'existence entière.* » On peut donc interpréter le titre de son livre de la sorte : « Comment on raconte (faussement) l'histoire aux enfants ». Et s'attendre à ce qu'il procède à un examen des interprétations historiques dans les manuels.

Œuvre passionnante, s'il en est. Mais tâche immense, Marc Ferro en convient. Comme il reconnaît que certaines de ses analyses sont plus légères que d'autres, car « *une vie entière ne suffirait pas* » à montrer les variantes et à restituer son authenticité à un passé fabriqué sur mesure et pour les besoins de la cause. De l'Europe à l'Union soviétique, de l'Afrique à l'Islam, des Indes à la Chine et au continent nord-américain, il donne à chaque société son identité véritable, car, pour lui, « *il s'agit d'une mise en question de la conception traditionnelle de l'histoire universelle* ».

A cette tâche, l'auteur s'est attaché avec rigueur et conviction, opérant le tri entre le réel et l'illusoire. A l'heure où un ex-universitaire français aura pu prétendre que l'extermination des Juifs dans les camps nazis étaient pure affabulation, à l'heure où le régime fasciste du Chili a rayé de son histoire officielle les trois années du Gouvernement d'Unité populaire, l'entreprise de Marc Ferro est on ne peut plus estimable : chaque enfant, sur cette Terre, a droit à la vérité historique et pour tous les enfants du monde elle est, bien entendu, la même !...

Dominique Julia

Les trois couleurs du tableau noir : la Révolution

Belin, coll. « Fondateurs de l'Éducation », 396 pages

Voici le premier ouvrage d'une nouvelle collection pédagogique dont l'originalité et l'intérêt méritent d'être soulignés. Il ne s'agit pas pour les auteurs de ces volumes (nous employons le pluriel à dessein puisque Jacques Prévot vient d'y publier simultanément **L'utopie éducative : Comenius**, ainsi que **La première institutrice de France : Madame de Maintenon**) de procéder à l'inventaire des théories et des pratiques à partir d'une période historique ou à propos d'un pédagogue hors du commun. Le but de cette collection vise à extraire des archives, à choisir et à présenter des documents représentatifs d'une époque déterminée.

C'est ce à quoi s'est employé Dominique Julia pour la période révolutionnaire, tournant important en matière d'éducation puisqu'il fonde l'Instruction publique en tant que ser-

vice d'Etat. Les déclarations et discours révolutionnaires, les comptes rendus de séances de l'Assemblée, les projets inaboutis et les textes votés constituent un ensemble passionnant, non seulement sur le plan de la richesse utopique de cette période singulière, mais encore et surtout sur le caractère prophétique de cette production discursive relative à la naissance de l'Instruction publique.

Outre les mérites de la recherche, cet ouvrage me semble posséder divers avantages. On pourra, à sa lecture — fragmentée, assurément : ce livre se lit à petites doses —, juger de la perspicacité de certains devanciers en matière d'éducation. Le rapprochement avec des textes contemporains semble souvent s'imposer : en deux siècles, que d'oublis et de piétinements ! Les documents présentés ici nous permettent de saisir l'importance de certains problèmes et ils mettent en évidence l'étonnante modernité d'esprit de ceux qui les rédigent.

Pierre Ferran

la pédagogie du projet

Donner aux enfants la possibilité d'apprendre en réalisant eux-mêmes un projet, c'est, depuis longtemps, l'un des objectifs pédagogiques que se sont fixés les enseignants de l'école de la rue Vitruve dans le 20^e arrondissement de Paris, où enfants et adultes publient régulièrement des comptes rendus de leurs expériences.

Cette fois, dans **La soupe et les nuages : des CM de l'école Vitruve en classe verte dans l'Aveyron**, des élèves de cours moyen racontent comment ils ont géré et organisé leur départ en classe verte au mois de mai 1979. Confrontés à la réalité de la vie quotidienne, ils apprennent comment établir un budget, comment calculer les quantités de nourriture nécessaires au groupe, traitent eux-mêmes avec les fournisseurs — ce qui, au début, a sans doute étonné l'épicier du coin !

La classe verte, pour les enfants, c'est aussi le désir de travailler avec les gens de la région, de connaître leur vie : de Paris, ils ont écrit aux personnes qu'ils voulaient rencontrer ; sur place, ils ont parlé avec des paysans, ont participé à la traite des brebis, sont allés discuter avec les ouvrières d'une fabrique de casquettes. Dans les textes écrits après leur séjour, ils racontent : « *Quand nous sommes arrivés, les ouvrières nous ont donné du chocolat et de l'Orangina. Nous étions comme des rois. Le lendemain, matin, pour les ouvrières, nous étions des enfants qui s'intéressaient à leur lutte [...] et ça ne se voit pas tous les jours des enfants qui s'intéressent aux problèmes des grandes personnes.* »

Ce livre (1), qui peut paraître naïf — et c'est vrai que les réflexions des enfants font parfois sourire — devrait pourtant être lu par tous ceux qui sont attirés par la « pédagogie du projet » ; en effet, la tentation de l'adulte est grande d'intervenir trop vite sans laisser les enfants faire leur expérience jusqu'au bout. A Vitruve, on ne fait pas semblant de leur donner des responsabilités, on leur donne simplement les moyens d'aller jusqu'au bout de ce qu'ils ont décidé (ou de réfléchir sur les raisons qui font qu'un projet n'a pas « marché »). C'est ce type de démarche qui rend l'expérience de cette école radicalement différente de ce qui se passe ailleurs.

Claudine Dannequin

(1) En vente à l'école Vitruve (3, rue Vitruve, 75020 Paris).

repeindre les lycées aux couleurs de la vie

Les lycées, chez nous, auront eu ceci de particulier que, dans la longue et noire rigueur napoléonienne, ils auront été à l'origine d'un nombre important de réformes, toutes plus ou moins enterrées, amorties, déformées; qu'ils auront donné naissance à une grande quantité de projets pédagogiques n'ayant guère fait long feu pour la plupart (souvenons-nous des « 10 % » !); suscité des élans en vue d'une démocratisation de la culture que les maîtres incontestés de celle-ci s'efforçaient d'anéantir, tou-

jours avec succès. Entrer au lycée était déjà un privilège. Mais, paradoxalement, les élus ne pénétraient que dans un monde de désenchantements, d'ennui, de contestation.

Aujourd'hui, « rosa, la rose » est sur les murs de ces bastions. La victoire socialiste aux dernières élections va changer bon nombre de choses et les enseignants vont être les tout premiers bénéficiaires de la nouvelle politique. Marc Coutty nous explique pourquoi dans l'éditorial du dernier numéro de la revue **Autre-**

ment, intitulé justement « Et le lycée, ça marche ? » (n° 33, septembre 1981, 224 p., 49 F).

Car le lycée, pour les élèves et pour les professeurs, on peut l'ignorer ou le subir, le vivre ou en mourir, mais on peut aussi et surtout le transformer. L'occasion est actuellement donnée d'améliorer les conditions d'exercice professionnel, de tenir compte de la créativité refoulée durant ces années passées, d'aménager en concertation une vie lycéenne ouverte, confiante, profitable, aux antipodes de la morosité et de l'inintéressement constatés. Pour transformer cette grande machinerie, il fallait, bien entendu, faire auparavant un bilan et dresser une ébauche de la vie quotidienne dans les lycées actuels.

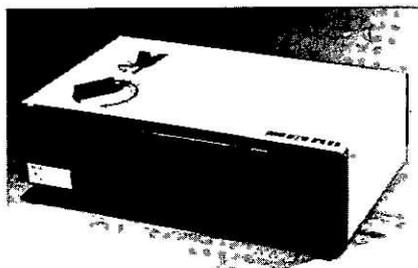
C'est ce à quoi s'est employée l'équipe d'**Autrement**. Le résultat de ses enquêtes constitue, dans le

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30

THERMOFLEX

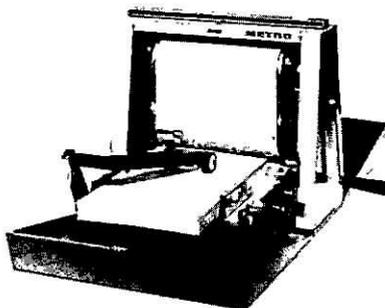
Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



J.3: duplicateur à encre et à stencil, portable.

Appareil simple et robuste ("tout métal") destiné à tous ceux dont l'importance ou la fréquence des tirages ne justifie pas l'achat d'un appareil électrique.

Rendement : 80 copies minute environ.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

Dans le programme hebdomadaire de la RTS que nous donnons dans notre n° 463, nous signalions les **Dossiers pédagogiques audiovisuels** qui passent en radiovision le lundi de 15 h 15 à 15 h 49. Mais nous croyons bon de préciser que ces **Dossiers** peuvent être utilisés à n'importe quel moment, hors du temps de l'émission de radio. En effet, chacun d'eux se compose d'un ensemble documentaire complet :

- une série de diapositives ;
- un livret présentant le sujet et apportant des documents et des suggestions d'exploitation ;
- un disque (ou deux) reprenant le texte du message radiophonique (entretien avec un savant, témoignage, débat, reportage, etc.).

numéro cité (et recommandé) ici, une constellation d'opinions, dont il n'est pas très difficile de repérer des lignes de force et des points de frictions, sinon de fracture, en dépit d'un « pointillisme » inévitable, puisqu'il s'agissait d'une exploration « en profondeur », prenant en compte la diversité des utilisateurs autant que celle des implantations. Disons qu'il ne s'agit pas là d'une étude scientifique au sens strict du terme, dont il n'était d'ailleurs nul besoin, mais d'un bilan aussi global que possible. Les témoignages, les opinions, les portraits (1), les constats, les études nous convainquent de la justesse de la remarque : « *On finit par aller au lycée comme on va au bureau.* » Remarque due à Marc Coutty qui, un peu plus avant, souligne le véritable drame du monde enseignant : « *Tout se passe en effet comme si, dans la dernière décennie, l'épaisse couver-*

ture qui l'abritait s'était déchirée, lui découvrant un univers moins douillet. » Puis il ajoute : « *Ce drame peut être aussi une chance : celle de retrouvailles avec une population toujours méfiante à son égard, et d'une remise en cause de valeurs sédimentées, rendues méconnaissables à force d'être incontestées. Il n'est de toute façon pas d'autre choix qu'un tel aggiornamento.* »

Il me paraît particulièrement nécessaire et urgent, en effet, de s'accorder sur les articles essentiels d'une action réformatrice, dans la mesure où la direction des Lycées de la rue de Grenelle doit prendre en compte l'opinion des principaux intéressés sur tous ces problèmes. Intéressés parmi lesquels les lycéens et les parents d'élèves auraient leur mot à dire. C'est pourquoi, à la suite de ce numéro-bilan d'**Autrement**, les responsables de la revue prévoient d'or-

ganiser à Lille, les 5 et 6 décembre prochain, un colloque national. C'est le second niveau de l'action d'où doivent déboucher des propositions qui seront discutées ensuite avec les responsables du ministère.

L'occasion est exceptionnelle. La manquer reviendrait à laisser fâcheusement entendre que ce que l'on nous refusait dans l'adversité, nous fûmes incapables de le réclamer de façon cohérente le jour où les circonstances nous redevinrent favorables...

Pierre Ferran

(1) Dont certains ne sont pas sans évoquer ceux que, grâce à son regard acéré et à son crayon précis, Claude Lapointe avait croqués pour « Le Monde de l'éducation ». Ils viennent d'être réunis, sous le titre *Portraits d'enseignants, d'enseignés et d'autres* (Gallimard, 48 p., présentation de Guy Herzlich), dans un album hors série, imagier lucide et ironique.

CNDP

l'utilisation des dossiers audiovisuels

C'est dire qu'une grande souplesse d'utilisation existe, permettant à l'enseignant, après avoir introduit un sujet d'étude, de provoquer la mise en train d'une enquête dans l'environnement local quand le thème s'y prête, ou de l'étendre à des milieux de comparaison. Des projections successives des diapositives, avant et après l'écoute du disque, feront naître de multiples questions de la part des élèves.

Le premier **Dossier** de cette année scolaire (radiovision du 28 septembre), consacré à **Un pétrolier géant : le « Pierre Guillaumat »**, touche à la fois plusieurs domaines susceptibles d'intéresser des enfants du cours moyen et des classes de sixième et cinquième. Par l'intermédiaire d'un

reportage effectué en avril dernier à bord de ce pétrolier, entre les îles Canaries et le port d'Antifer, où ils suivront la vie des hommes à bord et découvriront les réalités techniques des équipements, ils prendront conscience des problèmes de sécurité et des risques de pollution des mers.

Quant au bâtiment lui-même, ses performances seront également pour eux source d'intérêt : avec 414 mètres de long, 28,60 mètres de tirant d'eau, 555 031 tonnes de port en lourd, le **Pierre Guillaumat** est en effet le plus gros transporteur du monde. Pour donner quelques comparaisons avec les édifices parisiens célèbres (un tableau figure en ce sens dans le livret de commentaires) : sa longueur est le double de la

hauteur de la Tour Montparnasse, l'Arc de Triomphe émerge à peine au-dessus de son pont, la distance entre sa quille et ses superstructures les plus élevées égale la hauteur des tours de Notre-Dame, son poids à vide (77 000 tonnes) représente très exactement onze fois celui de la Tour Eiffel. En outre, la surface de son pont (environ 2 hectares) est supérieure à celle de l'aire d'atterrissage et de décollage du porte-avions américain **Enterprise**.

Enfin, ce **Dossier** permettra à ces élèves de prendre conscience des besoins énergétiques de la France (près de 110 millions de tonnes de pétrole brut importées en 1980) et de certains impératifs économiques. ■

réponses

validation de services auxiliaires

Pourriez-vous préciser la teneur de l'article L5 du Code des pensions ?

L'article L5 (4°) mentionne désormais que « les services pris en compte dans la constitution du droit à pension sont les services accomplis dans les cadres permanents des administrations des départements, des communes, des établissements publics départementaux et communaux ».

D'autre part cet article précise que « lorsque, avant son affiliation au régime du présent Code, un agent a accompli des services auxiliaires de nature à être validés pour la retraite dans les cadres des administrations mentionnées à l'article L5 (4°) l'administration de l'État dont il relève procède sur sa demande à la validation desdits services dans les conditions prévues par le présent Code ».

En conséquence, les services accomplis auprès d'une collectivité locale peuvent être admis à validation après autorisation de la Caisse des dépôts et consignations.

Cette modification à la loi du 26 décembre 1964 a été introduite par la loi du 19 juin 1970.

conseillers d'éducation

Quelle est la fonction des conseillers d'éducation ? Quels sont les titres demandés pour la candidature au concours de recrutement ? Y a-t-il des dispositions spéciales pour les mères de famille ?

Dans le passé, la fonction dévolue aujourd'hui aux conseillers et aux conseillers principaux d'éducation était exercée par le surveillant général. Les deux corps précités ont été organisés par un décret d'août 1970. L'accès aux corps de CPE et de CE se fait par concours (voir, pour la session de 1982, la circulaire du

26 août 1981, au **B.O. n° 33**). Le concours de conseiller d'éducation est ouvert aux candidats

- titulaire d'un des titres d'enseignement supérieur requis pour se présenter au concours de recrutement des professeurs d'enseignement général des collèges d'enseignement technique (DEUG en principe) ou d'un titre équivalent (liste au **B.O. n° 33**);
- âgés de vingt-trois ans au moins au 1^{er} octobre 1982;
- justifiant de trois années de servi-

ces dans un établissement d'enseignement public.

A noter que d'après le décret du 7 avril 1981, les mères de famille élevant ou ayant élevé trois enfants au moins sont dispensées de toutes conditions de diplômes pour faire acte de candidature.

La tâche des conseillers d'éducation consiste en une liaison entre l'administration et la vie scolaire, ils sont chargés, avec l'aide des maîtres d'internat et des surveillants d'externat, du contrôle des absences, de la discipline générale et de l'impulsion des activités socio-éducatives (foyer des élèves).

René Guy

textes officiels

le recrutement des instituteurs

Le décret du 22 août 1978 relatif au recrutement des instituteurs vient de subir d'importantes retouches (décret du 4 septembre 1981 - **B.O. n° 33**). Nous relevons ci-après les plus importantes d'entre elles.

- L'âge des candidats au premier concours est porté de seize ans au moins à vingt-cinq ans au plus (au lieu de vingt-deux ans).
- La limitation du nombre des concours ouverts aux candidats est modifiée : exceptionnellement, quatre concours successifs au lieu de trois.
- Un concours avec épreuves spéciales est ouvert à certains candidats de seize à trente-cinq ans pour pourvoir aux besoins des enseignements destinés aux handicapés visuels.
- Des dispositions particulières sont énoncées concernant les reports légaux d'incorporation pour les candidats astreints aux obligations du service national actif (arrêté du 9 sep-

tembre 1981).

- La répartition des emplois entre les deux concours est précisée : 50 % pour les candidats justifiant de services rémunérés d'instituteur suppléant. Dans chaque département, 25 % des emplois ouverts sont réservés aux candidats du premier concours (bacheliers).
- Un nouvel article 17 précise les modalités d'obtention du diplôme d'instituteur : « Le diplôme d'instituteur est délivré par l'Inspection académique aux élèves instituteurs qui ont satisfait aux obligations de la scolarité. Les élèves-instituteurs ayant obtenu le diplôme d'instituteur sont titularisés dans le corps des instituteurs par arrêté du recteur. Ils sont affectés dans le département au titre duquel ils ont été recrutés. S'il n'y a pas de poste vacant dans ce département, ils peuvent être affectés dans un autre département de l'académie ou, en cas d'impossibilité, dans un département d'une autre

académie. »

• Enfin l'article 18, nouveau également, spécifie que « les élèves instituteurs qui n'ont pas satisfait aux obligations de la scolarité sont licenciés ou, s'ils étaient déjà fonctionnaires, [...] remis à la disposition de leur administration d'origine. Le licencié-

ment ne donne droit à aucune indemnité ».

Le décret du 4 septembre prévoit différentes modalités d'application à des dates ultérieures : 1984 et 1985 pour les nouveaux articles 17 et 18.

René Guy

male et les inspecteurs départementaux de l'Education nationale (note de service du 17 septembre 1981 - B.O. n° 35).

■ **LE CONCOURS national de la Résistance et de la Déportation 1982 : jeudi 11 mars 1982** (circulaire du 14 septembre 1981 - B.O. n° 35).

■ **UNE SESSION** pour le recrutement d'inspecteurs de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs : **le 26 janvier 1982** (note de service du 15 septembre 1981 - B.O. n° 35).

au B. O.

on modifie

■ **LES PLAFONDS de ressources** pour l'attribution de **prêts aux jeunes ménages** : ménages sans enfant : 59 640 F ; avec un enfant : 74 550 F ; avec deux enfants : 89 460 F ; par enfant en plus : 14 910 F (circulaire du 14 août 1981 - B.O. n° 35).

■ **LES MODALITÉS de recrutement des professeurs certifiés et des professeurs techniques** de lycée technique, pendant une période de cinq ans (décret du 3 août 1981 - B.O. n° 35).

■ **LES PROGRAMMES ET HORAIRES** de certains **départements des IUT** : génie électrique, génie civil (arrêtés des 10 juillet et 20 août 1981 - B.O. n° 35).

on précise

■ **LES MODALITÉS d'application** aux agents publics et anciens agents publics de la loi du 4 août 1981 portant amnistie (circulaire du 19 août 1981 et note de service du 21 septembre 1981 - B.O. n° 35).

■ **LES MODALITÉS** de l'établissement des listes d'aptitude et du mouvement pour les emplois de **directeur d'école nationale de perfectionnement et de directeur d'école nationale du premier degré** (note de service du 21 septembre 1981 - B.O. n° 35).

■ **CERTAINS PROGRAMMES d'agrégation** en biochimie-génie biologique, économie et gestion, génie mécanique pour la session de 1982 (notes du 24 septembre 1981 - B.O. n° 35).

on organise

■ **LES ÉCHANGES postes pour postes de professeurs de langue vivante** entre la

France et les pays suivants : Etats-Unis, Australie, provinces canadiennes anglophones, République d'Irlande, Royaume-Uni, République fédérale d'Allemagne, Autriche et Espagne (note de service du 11 septembre 1981 - B.O. n° 35).

■ **DES STAGES sur les constructions scolaires** pour les directeurs d'école nor-

on fixe

■ **LA LISTE des classes préparatoires aux grandes écoles** scientifiques et littéraires dont le fonctionnement est autorisé pour l'année scolaire 1981-1982 (note de service du 21 septembre 1981 - B.O. n° 35).

agenda

conférences

■ **A l'occasion du Centenaire des lois de Jules Ferry, des conférences-débats** sont organisées par l'École normale mixte de l'Essonne, sur l'histoire et la philosophie de l'éducation. **La première** conférence se tiendra **le mercredi 14 octobre** de 14 à 17 heures. Les suivantes se dérouleront à raison d'une par mois, jusqu'au mois d'avril 1982. Thèmes abordés : l'éducation ; de l'Ancien Régime à la III^e République ; à l'origine des écoles normales ; institutrice et écolières au XIX^e siècle ; la formation des maîtres et la philosophie de l'Etat ; le corps à l'école. Parallèlement aux conférences, est organisée une exposition sur la mémoire scolaire de l'Essonne. Pour tous renseignements complémentaires : Ecole normale mixte de l'Essonne, Etioilles, 91450 Soisy-sur-Seine. Tél. : 075-98-00.

rencontres

■ **Le Deuxième Forum national de la presse à l'école** se tiendra **du 3 au 6 novembre** au Collège de Passy-Buzenval, dans la région parisienne. Ouverte aux intervenants du second degré de l'enseignement public et privé sans distinction de discipline ni de grade, cette rencontre est une initiative du CIPE (Comité d'information pour la presse dans l'enseigne-

ment). Le Forum s'articulera en deux parties. La première, et la plus importante, sera une large information fournie par des journalistes sur des réalités rédactionnelles, techniques et économiques de la presse ; la deuxième conviera les enseignants à réfléchir sur la façon pratique d'insérer les éléments de connaissance ainsi obtenus dans une pédagogie de la presse à l'école. Conférences, travaux pratiques en petits groupes, visites de journaux et d'imprimeries de presse, rencontres-carrefours avec des journalistes illustreront ces deux volets. Participation aux frais : 500 F, comprenant l'hébergement et la nourriture. Inscriptions : CPJ (Centre de perfectionnement des journalistes), 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : 508-86-71.

stages

■ **Artisanat populaire et randonnée pédestre dans le Vivarais cévenol.** Organisé par la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de Lyon, ce stage — qui s'adresse aux animateurs socio-éducatifs, aux enseignants et aux travailleurs sociaux — se déroulera à Valgorge (Ardèche) **du 26 octobre au 2 novembre**. Il aura pour objectifs l'apprentissage de différentes techniques simples de l'artisanat (technologie du métier à tisser et tissage, décoration, création : poupées, abat-jour, etc.) et la sensibilisation à l'ac-

tivité en plein air par la pratique d'activités de pleine nature, telles que la randonnée pédestre en milieu montagnard. Ce stage, qui réunira de quinze à dix-huit participants, se déroulera en internat. Frais de participation : 750 F (enseignement, matériel, hébergement et nourriture). Pour renseignements complémentaires et inscriptions : DJSL, 2, rue Grenette, 69002 Lyon. Tél. : [7] 842-68-26.

■ **Danse et masque.** Stage proposé du 2 au 7 novembre à Paris par l'Atelier de recherches théâtrales (association d'éducation populaire). Les matinées seront consacrées à la danse moderne (technique et improvisations). L'activité de l'après-midi sera partagée entre la confection de masques et des jeux d'improvisations théâtrales avec ces masques. La fin de la semaine pourra aboutir, si le groupe en exprime le désir, à une création, essai de synthèse du travail dans les trois disciplines durant la semaine. Grâce à un travail en sous-groupes, ce stage est ouvert à la fois aux débutants et aux personnes plus expérimentées. Le nombre de participants est limité à seize personnes. **Clôture des inscriptions : 15 octobre.** Pour renseignements complémentaires : Atelier de recherches théâtrales, 35, rue du Pré-Saint-Gervais, 75019 Paris. Tél. : 203-19-51, 821-57-28, 242-98-99.

formation

■ **Habilitation d'un DESS « Sciences du jeu » à l'université de Paris-Nord.** Pour la première fois en France, avec la création d'un diplôme d'études supérieures de troisième cycle, le jeu entre à l'Université. Ces études sont ouvertes aux étudiants du niveau maîtrise venant de toutes disciplines : psychologie, sciences de l'éducation, sociologie, ethnologie, histoire, mathématiques. Ce diplôme d'études supérieures spécialisées peut être envisagé pour les étudiants comme un enseignement pré-professionnel. Il est également ouvert aux professionnels concernés par le jeu et le jouet, désireux de trouver à l'Université une spécialisation dans leur domaine. Au programme : sémiologie du jeu ; anthropologie du jeu ; psychopédagogie du jeu ; histoire des jeux et des jouets ; le jouet industriel. Des travaux pratiques et des stages compléteront ces enseignements théoriques. **Date limite des inscriptions : 10 novembre ;** début des cours : 16 novembre. Renseignements et inscriptions : DESS « Sciences du jeu », Faculté de lettres, Université Paris-Nord, avenue Jean-Baptiste-Clement, 93430 Villetaneuse. Tél. : 358-30-56 (Monique Algarra) ou 821-61-70, poste 42-50.

vacances

■ **Découvrir la vie aux Etats-Unis.** L'American Host Foundation propose aux membres de l'enseignement français — et à leurs conjoints — de passer quatre semaines aux Etats-Unis dans des familles américaines durant l'été 1982. Le but du séjour est de permettre aux participants de s'initier aux institutions et à la culture américaines et de découvrir, en le partageant, un mode de vie différent. Conditions requises : être professeur ou appartenir à l'administration des établissements scolaires ; être apte à s'exprimer en langue anglaise. Frais à prévoir : de 1 290 à 1 780 dollars selon le lieu de séjour. Les inscriptions devront être prises **avant le 1^{er} janvier 1982.** Pour tous renseignements complémentaires : American Host Program, 14, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris. Tél. : 574-04-86.

notez aussi

■ **Les Rencontres audiovisuelles du 29 rue d'Ulm.** L'INRP et le CNDP, en collaboration, organisent ces Rencontres afin de mettre en contact tous les partenaires concernés par les possibilités qu'offre l'intégration des ressources audiovisuelles dans l'enseignement. Leur seront proposés : des projections en avant-première de productions concernant l'éducation, des semaines rétrospectives sur thèmes ; des journées d'information et de documentation audiovisuelles, des débats, des tables rondes et des groupes de réflexion. Toutes ces manifestations, prioritairement destinées aux responsables de l'éducation, aux enseignants et à leurs élèves, seront gratuites, à l'exception des deux séries « Connaissance du cinéma » pour lesquelles une participation aux frais sera demandée.

séances hebdomadaires

● **Connaissance du cinéma I** - Trois séances organisées en collaboration avec la Cinémathèque française :

— une séance sur deux selon un programme fixé à l'avance ; chaque film présenté fera l'objet d'une fiche technique avec bibliographie. D'octobre à décembre : « Une histoire des genres cinématographiques depuis 1930 » ;

— une séance sur deux à partir d'un thème choisi par les enseignants ; ceux-ci enverront leur demande **par écrit** aux Rencontres audiovisuelles (adresse ci-dessous) ;

— en plus de ces séances hebdomadaires, aura lieu chaque trimestre une « Semaine du cinéma étranger » ; la première sera consacrée au cinéma marocain.

● **Connaissance du cinéma II** - Deux

séances par semaine pour les enseignants, les étudiants et les élèves, organisées en collaboration avec la Cinémathèque universitaire ; les films seront programmés à l'intérieur de cycles pour lesquels sera établie une bibliographie critique de référence. Ainsi, le premier cycle, « Cinéma et littérature », proposera :

— le jeudi 15 octobre, à 14 heures, **Carmen** de Christian Jaque (1942), et à 16 heures **Pot-Bouille** de Julien Duvivier (1957) ;

— le jeudi 22 octobre, à 14 heures, **Une vie** d'Alexandre Astruc (1957), et à 16 heures **Des souris et des hommes** de Lewis Milestone (1941).

Le second cycle, « Cinéma et théâtre », sera consacré à Jean Cocteau ; puis viendront « Cinéma fantastique » et « Western ».

séances bi-mensuelles

● **Audiovisuel et enseignement** - Un mercredi après-midi sur deux, sera organisée, sur ce thème, une projection-débat présentée et animée par un chercheur ; ces séances viseront à associer la théorie et la pratique dans un dialogue entre producteurs, décideurs, chercheurs et enseignants. Premières séances :

— 21 octobre à 14 h 30, documents audiovisuels pour l'éducation sexuelle ;

— 18 novembre à 14 h 30, panorama analytique des manuels d'initiation au cinéma.

séances mensuelles

● **L'image dans les disciplines scientifiques** - Un mardi par mois, des scientifiques discuteront du statut et du rôle de l'image dans leur discipline ; chaque journée sera organisée et programmée par un spécialiste selon un schéma propre à la série (projections pour spécialistes et tous publics, table ronde). Cette série, qui débutera au mois de novembre, est organisée en collaboration avec le SERDDAV du CNRS. Les premiers thèmes retenus sont : biologie, ethnologie, sciences de la mer, archéologie, astronomie, physique-chimie.

● **Archives audiovisuelles sur la culture technique** - Une projection-débat en solrée avec présentation de documents anciens et récents sur un thème, pour promouvoir le recours par les enseignants et les chercheurs des archives audiovisuelles sur la culture technique. Cette série, organisée en collaboration avec le Centre de recherche sur la culture technique, débutera le lundi 12 octobre à 17 h 30 par « Les gestes du travail ».

Pour toutes informations complémentaires et programme détaillé : Les Rencontres audiovisuelles du 29 rue d'Ulm (75230 Paris Cedex 05). Tél. : 329-21-64 (Marc Verhet, poste 355 ; Monique Cœur-Joly, poste 356 ; Jacques Chevallier, poste 414).

SUPER CAMPUS BARTHE

PERMET L'INTERRUPTION ET LA REPRISE
DE L'AUDITION EN UN POINT PRECIS

*Puissant, solide, musical, spécialement
conçu pour les enseignants*



42 x 33 x 16 cm

6 kg se porte facilement de classe en classe.

Remise aux membres de l'Enseignement

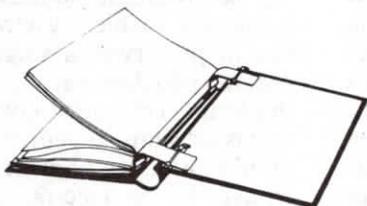
Ets J.-D. BARTHE, 53, r. de Fécamp, 75012 PARIS

*reliez vous-même
votre collection*

L'EDUCATION

a fait fabriquer à votre intention des
reliures

brevet « Relbrid »



élégantes - simples - solides - maniables
couverture en toile bleue
frappée au dos de notre titre

L'EDUCATION

en vente 2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris

**60 F (port payé*) pour la France
étranger : nous consulter**

* Ce prix comprend l'envoi à domicile d'un paquet de deux reliures,
soit une année de parution

**CONCEPTION ET RÉALISATION
D'ENSEMBLES PÉDAGOGIQUES**

PRISE DE VUE RÉELLE

16 mm et 35 mm

vidéo 3/4 de pouce broadcast

livrets d'accompagnement affiches

stages de formation pour utilisateurs

ANIMATION

SAVEC

L'AUDIOVISUEL
POUR L'ÉDUCATION
ET LA CULTURE

SOCIÉTÉ L'AUDIOVISUEL POUR L'ÉDUCATION ET LA CULTURE
Tour Maine-Montparnasse - Boîte 139
33, avenue du Maine 75755 PARIS CEDEX 15 538-16-00

la perspective

Pour parfaire la connaissance d'un des artistes les plus déterminants du demi-siècle, il faut s'empresser d'aller visiter, jusqu'au 18 octobre, la salle Morteuil de la Bibliothèque nationale (58, rue de Richelieu) où est présenté tout l'œuvre gravé de Vieira da Silva. Avec cent quatre-vingt-cinq planches s'échelonnant entre 1929 et nos jours et comportant de nombreuses lithographies, des sérigraphies, burins, pointes sèches et eaux-fortes, s'affirme l'incomparable métier d'un créateur qui, à travers l'illustration de livres et l'estampe, sut donner à sa peinture un secret contrepoint, plus intime et plus cérébral à la fois.

du vertige

MARIE-HÉLÈNE Vieira da Silva naît à Lisbonne, le 13 juin 1908. Fille unique, tôt sans père, elle traverse une enfance solitaire, introvertie, dans une riche famille, une jeunesse « qui ressemble à la vieillesse », vouée à la méditation, ponctuée par la lecture de l'Apocalypse et les échos allégoriques de la Grande Guerre. Très vite, elle se passionne pour les Beaux-Arts et suivra dans sa ville natale les cours des académies. La musique aussi l'habite et ne sera pas sans pénétrer son inspiration plastique. A l'âge de vingt ans, chaperonnée par sa mère, Vieira monte à Paris, la capitale des rêves. Elle découvre le foisonnement de la modernité et approfondit sa formation. Bien qu'elle se sache peintre, la sculpture aussi la fascine, de la même façon qu'à Lisbonne elle hantait les

cours de dissection : il semble que l'objet et l'espace dans leur spéculaire réversibilité déjà la questionnent.

Une exposition de Bonnard — ce moderne Vermeer ravivant les couleurs voilées de la mémoire — la trouble. Le détail d'un tableau surtout l'arrête : les carreaux (d'une nappe), motif cher à l'auteur du célèbre *Nu à la baignoire*. Après la sculpture, Vieira apprend la gravure à l'Atelier 17, côtoie Friesz et Waroquier à l'Académie scandinave, fréquente l'atelier de Fernand Léger. A travers Matisse et son algèbre des couleurs, elle découvre les primitifs du musée de Sienne. Le seul peintre qu'elle appellera jamais « maître » est l'Uruguayen Torrès Garcia qu'elle admire et qui l'encouragera. En 1929, Vieira épouse le peintre hongrois Arpad

Szenes qui sera pour elle un guide expérimenté. L'œuvre de Paul Klee, découverte en 1932, marquera également sa sensibilité. Néanmoins toute cette formation ne se traduira jamais par une influence lisible. Vieira en effet voulut préserver sa singularité tout entière penchée sur l'image noyée des jours ; comme si l'originalité de sa vision était le seul moyen, plus démiurgique qu'orgueilleux, de retrouver le chant perdu de l'être. La suite de son existence — à cet instant toujours ouverte sur une toile — s'étagera vers un serein accomplissement : 1933, rencontre avec Jeanne Bucher, cette sourcière du génie, qui l'accueillera dans sa galerie ; de 1940 à 1947, exil du couple Szenes à Rio de Janeiro où leur atelier devient célèbre ; 1953, début d'une longue amitié avec

René Char d'où naissent les gravures de *L'inclémence lointaine*...

Encore sujette à l'académisme relatif des jeunes peintres conscients des trois actes de la nouveauté (impressionniste, fauve, puis cubiste), Vieira da Silva attendra l'année 1936 pour élaborer son propre langage. Elle s'inscrit alors dans cette tendance de l'École de Paris désormais dégagée de la figuration que l'on nommera « paysagisme abstrait » et où se retrouvent après-guerre Ubac, Bissière, Bazaine, Estève, Manessier, Nicolas de Staël, tous peintres que lie plus une cohérence de goût qu'une quelconque volonté grégaire.

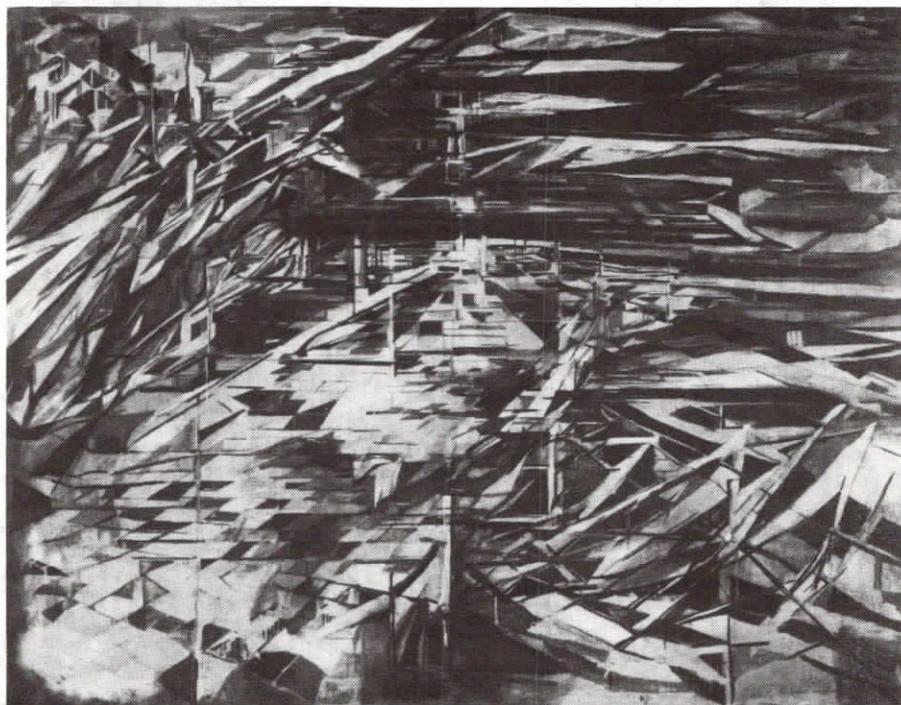
L'abstraction, chez elle comme chez un de Staël, se réfère toujours au réel mais selon une interprétation subjective totale qui donne de tel objet nommé plutôt une analogie mentale, sans « ressemblance » autre que l'écho sensible qu'elle éveille en nos profondeurs. Car l'abstraction n'est pas une non-figuration puisqu'elle donne « à voir » des formes et des couleurs, toutes choses concrètes, mais une trans-figuration où il faut plus se perdre dans cet Autre d'un esprit que se retrouver dans le Même du miroir. Chez Vieira, cet Autre au Même se confronte pour faire surgir le monstre sensible de l'œuvre, inédit et connu à la fois, inouï à l'œil et intime à l'esprit. Se perdre, comme Thésée dans le Labyrinthe, vers les retrouvailles sanglantes du Centre où le monstre enfin révélera l'identité d'un fuyant secret.

Avec ses haltes et ses retours, l'œuvre de Vieira da Silva, on le verra, est une lente avancée dans le dédale. La ligne chez elle est maîtresse, ou plutôt l'enchevêtrement de la ligne : rêts et filets, lacis et entrelacs, plexus, mailles et réseaux. Cette texture en carreaux, en losanges, en trapèzes, où va se prendre la couleur, semble la résille, la trame même du visible. Toute chose en s'y inscrivant perdra sa matérialité pour s'y couler dans la surimpression d'un songe ; ainsi les *Joueurs d'échecs* sont pris entre leur damier et le dallage du sol comme de simples figures dessinées dans l'enlacement colorié des losanges, ainsi les *Arlequin* se découpent et se meuvent, illusoirs, sur

des parois à leur semblance.

Ce jeu de damiers si particulier, qui plus tard se déconstruira dans l'explosion des lignes, entraîne, par la multiplicité répétitive du détail, une sorte de vision pointilliste, éclatée, qui fait appel aux tonalités

à un unique point de fuite. Elle utilise au contraire la perspective pour révéler l'illusion, pour jeter l'œil dans l'illusoire de toute construction, pour donner enfin à voir ce qui se refuse, se perd et se disperse. Il n'y a pas d'ordre unitaire,



« La bataille des couteaux »

proches mais instables, à une harmonie chromatique toute de ruptures et d'enchaînements, à la fois heurtée et mélodique.

Cette exploration de la surface par la ligne — étranglement de la verticale, dilatation de l'horizontale, déchirement de l'oblique — a pour effet un paradoxal retour à la perspective. Vieira en effet isole la plus désuète des références de l'ancien système visuel à des fins singulières. « Je me suis intéressée à la perspective parce que personne ne s'y intéressait plus » avoue-t-elle ingénument. Dans un tout autre ordre, c'est avec la géniale « maldresse » d'un Paolo Uccello — dont l'œuvre se rapproche par son aspect formel — qu'elle l'appliquera. Son but n'est pas de tromper l'œil ni d'illusionnisme au sens classique, lequel trompe le regard en l'ancrant

fortement repéré, mais une perspective déconstruite qui multiplie les décentrement, où les structures se décalent et se chevauchent selon des distances qui tiennent plus du vertige que de la géométrie leurs écarts. Les plans se distendent, se resserrent, se creusent, fuient et reviennent comme les mouvances d'un miroir d'eau. Nulle part l'œil ne trouve un aplomb ; la couleur et la ligne nient tout dedans et tout dehors dans leurs jeux fuyants de surfaces et de transparences. Nous sommes dans les abîmes intérieurs de l'Ouvert, mais cet Ouvert nous emprisonne dans les lacis d'un espace discontinu et répétitif à la fois, fluctuant comme un rêve aux directions multiples.

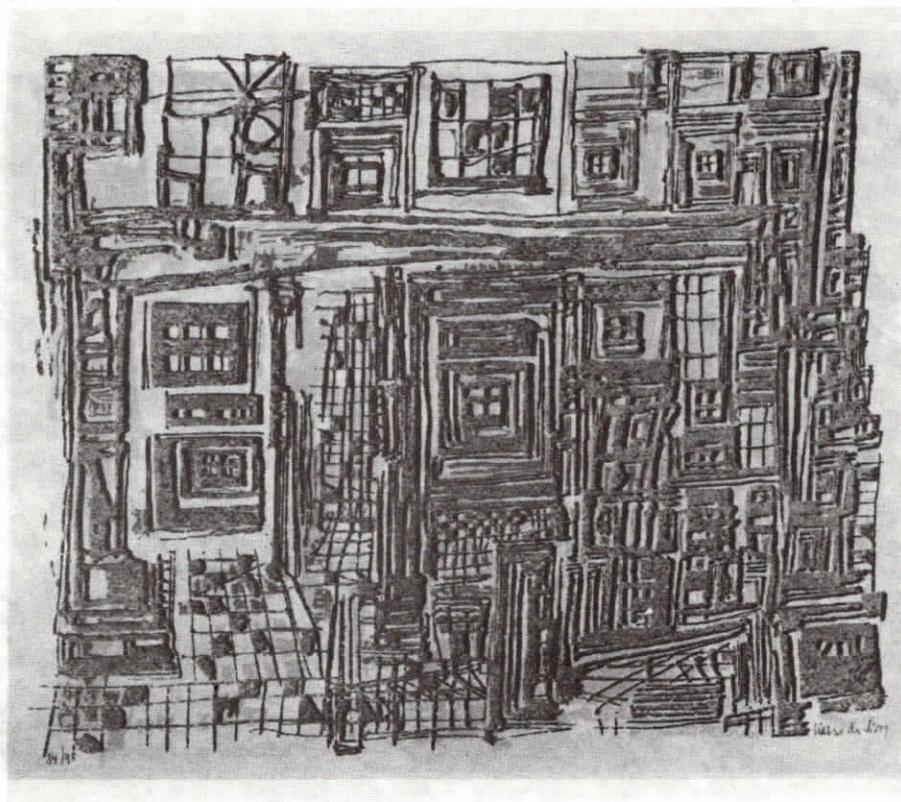
En fait, cet espace multiforme et inconsistant est animé d'un incroyable dynamisme. Partout cela

accélère et ralentit, cela change d'échelles, se courbe et se réfracte, projection visuelle d'un espace sonore parcouru d'ondes et d'harmonie. Espace-temps si l'on veut, réversible à souhait. Le temps est la

gésien par excellence, où l'irréalité d'un monde déserté est le signe d'une perte. L'éloignement, la transparence, l'immatérialité sont les attributs du songe que viennent cependant contrecarrer les tensions,

tements sans repères, des échos et des dispersions. Sur chacun des bris du grand miroir éclaté, s'enfuit à jamais le reflet multiplié de l'unité perdue. Néanmoins veille un monstre au cœur du Labyrinthe et cette perte dans l'œuvre regroupera les errances en une figure digne de la Légende.

L'essentiel de cette inspiration se retrouve dans les gravures de Vieira da Silva, mais comme apaisé, voué



« Le labyrinthe »

dimension secrète ici. La perspective ne fouille pas le champ géométrique mais les profondeurs de la mémoire : puisque l'illusion s'avoue pour telle, le vertige est sa vérité d'heures et de choses confondues dans un tourbillon de lames et d'éclats semblable au kaléidoscope du *dernier regard* saisissant la totalité éclatée du monde — miroir pulvérisé de la représentation soudain fixé dans l'œuvre, au-delà de l'apparence, dans son unitaire *au-delà*...

Les titres de ses tableaux sont évocateurs : *Le promeneur invisible*, *La forêt des erreurs*, *Le couloir sans limites*, *La bataille des couteaux*, *Le festin de l'araignée*, *Cataclysmes*... Dans sa *Bibliothèque* comme dans ses paysages urbains, Vieira toujours questionne l'image du Labyrinthe, thème bor-

l'éclatement, le dynamisme : les oppositions, les dualités, nourrissent l'œuvre de Vieira da Silva, elle-même partagée entre la cérébralité de sa quête et la spontanéité de ses incarnations plastiques, longtemps travaillées, certes, mais dans l'emportement de son inspiration.

Chaque œuvre met en scène le jeu inversé de la perspective et le vertige du regard, perdu dans les apparences, explore l'universelle illusion d'un monde d'exil, où le passé et le présent se confondent, où les lieux s'interchangent et se réfractent. Univers schizophrène, obsessionnel, en rupture d'identité. L'affolement d'une conscience, entre les zones fluctuantes du réel et du rêve, s'enfonce anonymement dans le labyrinthe de la représentation. Où manque la matière s'abîme le regard au fond des miroi-

trois réu

IL EST temps encore, puisqu'il continue sa carrière sur nos écrans, de conseiller à tous ceux qui ne l'ont pas encore fait d'aller voir *L'homme de fer*, que j'avais rapidement signalé avant les vacances. Moins éblouissant plastiquement que les précédents films de Wajda, plus orienté vers l'esthétique documentaire, il représente une réussite extraordinaire dans le mélange de la fiction et de la réalité. On y voit en effet des personnages de pure fiction (Tomczyk, le fils de Birkut, Birkut lui-même, la jeune journaliste Agnieszka, déjà héros de *L'homme de marbre*, et le journaliste-espion Winkel) se mêler à des personnages réels ; les scènes en studio alternent avec des documents d'archives, et parfois des reconstitutions filmées avec le concours des héros authentiques des événements ; mieux encore : on voit Lech Walesa signer les accords de Gdansk — scène historique — et assister ensuite comme témoin au mariage des héros imaginaires du film ! Cependant ce n'est pas cette virtuosité qui fait, on s'en doute, la qualité majeure de *L'homme de fer*.

Outre sa valeur proprement do-

à la concentration exigé par une technique complexe. Les dualités ici s'estompent : la cérébralité supplante la spontanéité du geste, la stabilité des champs colorés l'emporte sur le dynamisme des lignes, la finesse des teintes — jusqu'à dix-sept impressions — modère les effets vibratoires du motif. Mais l'art abouti du peintre ne cède jamais au formalisme. On admirera les vingt-cinq burins et pointes

sèches de *L'inclémence lointaine*, recueil du poète René Char où l'artiste retrouve la pureté de son langage plastique dans le trait elliptique de structures gravées, la naïveté étudiée des pochoirs, toute matisienne, le subtil raffinement des sérigraphies, ainsi que les fascinants portraits de René Char et d'André Malraux, aquatintes au sucre des années 74 et 75.

Outre la peinture, la gravure et

même la tapisserie, Vieira da Silva s'empara d'autres médiums, tel le vitrail (étonnants vitraux de l'église Saint-Jacques à Reims). Rappelons en conclusion que de superbes collections de tableaux sont visibles au musée des Beaux-Arts de Dijon (chefs-d'œuvre monumentaux dont *Les toits*) ainsi qu'au musée Cantini, à Marseille.

Hubert Haddad

ssites



cumentaire, saisie à chaud, sur les événements qui secouent et enthousiasment la Pologne d'aujourd'hui, on y trouve un foisonnement d'idées et de questions plus universelles (le conflit des générations, la nécessité de l'union des intellectuels et des ouvriers dans la lutte contre un régime d'oppression, etc.). Joignons à cela la puissance de sincérité des interprètes, la beauté de certaines images qui éclatent au milieu du style documentaire (le cimetière au crépuscule avec ses milliers de bougies allumées).

C'est cette maîtrise, cette richesse d'imagination pourtant sans cesse en prise sur le réel, ce lyrisme contenu qui permettent à *L'homme de fer* d'échapper aux pièges et aux faiblesses des « suites ». Bien sûr,

c'est la suite de *L'homme de marbre* : mais c'est beaucoup plus que le retour, dans une nouvelle intrigue, de personnages déjà connus.

Deux films récents marquent aussi des réussites remarquables, dans des genres connus mais difficiles. *Garde à vue* obéit aux lois de la tragédie classique, reprises vers 1925 par le *Kammerspiel* : un lieu unique, ou presque — un commissariat ; tout se passe pendant la nuit du réveillon de la Saint-Sylvestre ; et une seule action se déroule : le commissaire Lino Ventura arrivera-t-il à faire avouer au notaire Michel Serrault qu'il a violé et assassiné deux fillettes ?

Comme on peut s'en douter, le film repose d'abord sur les épaules de ces deux merveilleux acteurs,



Mais il bénéficie aussi de dialogues (signés Audiard) d'une justesse et d'une force dramatique admirables, et d'images aussi parfaites par le rythme du montage que par le choix des angles de prises de vue. Comble d'habileté : l'impression de fatalité propre à ce type d'œuvres concentrées, et qui naît ici de ce lieu clos, de cette atmosphère étouffante, orageuse, de ce filet qui se resserre, est brusquement démentie, puis confirmée et aggravée par les deux coups de théâtre du dénouement — après quoi on s'aperçoit qu'ils ont été, depuis le début, minutieusement préparés.

Si l'on ajoute l'éclairage jeté sur certains replis de l'âme humaine dont le crime n'est peut-être pas le signe le plus terrifiant, on comprendra que le film de Claude Miller, par sa construction impeccable,



par sa résonance étrange, feutrée, inquiétante, soit une très belle réussite. Faire un film aussi passionnant et aussi peu « spectaculaire », c'est un tour de force.

Le spectaculaire, en revanche, n'est pas ce qui manque aux **Aventuriers de l'Arche perdue**. Ici, il faut abandonner tout esprit critique et se laisser entraîner avec délices — si l'on peut... — dans l'univers de la bande dessinée et des films qu'illustra jadis Douglas Fairbanks. Les auteurs supposent que vers 1935 les nazis, sur l'ordre d'Hitler, sont sur la piste de l'Arche d'Alliance, le mystérieux reliquaire qui passait pour contenir les Tables de la Loi données par Dieu à Moïse, et qui se trouve enfermé dans les ruines d'une ville d'Égypte enfouie sous les sables. Seul contre tous, un agent secret anglo-américain va tenter de la leur arracher.

A partir de là, feu à volonté : ce ne sont que courses, bagarres, enlèvements, rebondissements, mystères, etc. Un héros invincible, une



belle héroïne, des bons et des méchants, l'intervention du merveilleux, des épisodes incroyables qui pourtant s'enchaînent logiquement : vous avez reconnu la formule de l'épopée, telle qu'elle a enchanté les hommes depuis Homère jusqu'à **Fantômas** et au *space opera* contemporain. Ici, le scénariste George Lucas et le réalisateur Steven Spielberg, vieux routiers du fantastique haletant et des effets spéciaux, s'en sont donné à cœur joie.

Amateurs exclusifs de logique et de films qui font penser, ce spectacle n'est pas pour vous. Mais pour les autres quel régal ! Il y a longtemps que je ne m'étais pas autant divertie.

Etienne Fuzellier

S.F. : quoi de nouveau sous les soleils ?

BRIAN M. Stableford est un jeune écrivain britannique de science-fiction connu déjà ici pour trois romans parus chez Denoël (coll. « Présence du Futur »). Prolifique, il a également écrit une série de *space-opera* qui ont paru aux éditions Opta dans la collection « Galaxie-bis » ; on y trouve maintenant le dernier épisode des « Grainger » : *Le chant du cygne* (n° 74, 224 p., 18 F). Pour ceux qui aiment les énigmes de l'univers, il y a là matière à réflexion. Cette « Nébuleuse du Rossignol » d'où les vaisseaux cosmiques ne reviennent pas est-elle une « poche » d'anti-matière ou une « fenêtre » ouvrant sur un continuum différent du nôtre ? Pour résoudre le problème, une importante compagnie de transports fait appel à Grainger, ce baroudeur de l'espace... C'est un bon ouvrage. Une mention est à faire vis-à-vis du traducteur, Daniel Lemoine, et une autre à Stéphane Drouet, le réalisateur du dessin de couverture.

Dans *L'œil dans le ciel* (J'ai lu, n° 1209, triple, 256 p.), Philip K. Dick reprend le problème déjà posé dans des romans précédents tels que *Au bout du labyrinthe*, *Ubik* et *Le Dieu venu du Centaure*. Contrairement aux adeptes de Bouddha qui, en voyant le mal et la souffrance humaines, parviennent à la conclusion qu'il n'y a pas de divinité créatrice, Philip Dick estime, lui, que Dieu existe et que toutes les manifestations du mal prouvent seulement la nature fondamentalement mauvaise de la déité. Ici, Jack Hamilton, sa femme Marsha et son ami Laws sont plusieurs fois soumis à des altérations de la réalité existante qui paraît faire place à un monde délirant de cauchemars. Chaque nouvelle version des faits

est plus sinistre que la précédente. Et tout cela se passe sous le regard de cet « Œil dans le ciel » qui est celui de Dieu, créateur malintentionné. On pourra vérifier que l'auteur est vraiment convaincu de la véracité de son hypothèse en lisant l'interview qu'il a accordée à Charles Platt. Ce texte figure dans *Univers 81* (J'ai lu, n° 1208, volume quadruple, 448 p.) accompagné de trois autres interviews et de dix-sept nouvelles dont quatre d'auteurs français.

Voici un roman de John Brunner, jusqu'ici demeuré inédit en France ; *Double, double* (Albin Michel, coll. « Super Fiction + », n° 12, 226 p.). Ce n'est pas en tant que preuve supplémentaire du talent de l'auteur que nous l'avons retenu : Brunner n'a point besoin de cela. Mais il nous a paru intéressant parce qu'il se trouve situé à la limite du champ de la science-fiction et se présente avant tout comme une « énigme » à résoudre. Il en possède la construction logique. Il campe avec habileté les personnages pris dans cette aventure : du jeune groupe pop aux savants de la station de recherches marines de cette côte du Kent ; de Rory Dunsstable qui anime la station pirate « Radio Jolly Roger » au directeur de l'usine de produits chimiques ; du journaliste Leigh Warden à la vieille Miss Bleeding, en passant par les policiers locaux et par les inspecteurs de Scotland Yard. Tous ces êtres se retrouvent au sein d'un mystère dont la progression est hallucinante. Je me garderai bien d'en dévoiler la clé, mais je puis garantir, qu'une fois ouvert, vous ne pourrez plus refermer ce livre avant la dernière page.

Après nous avoir donné *La*

grande guerre des bleus et des roses, roman à propos duquel j'ai publié ici une interview de l'auteur, Norman Spinrad nous propose *Les jeux de l'esprit* (Robert Laffont, coll. « Ailleurs & Demain », 368 p.). Plus encore peut-être que celle de Brunner, cette œuvre est un roman qui défie toute tentative de catégorisation. Ce n'en est que mieux, sans nul doute. Ici, Norman Spinrad ouvre un volumineux dossier consacré aux sectes, il en démonte les mécanismes et souligne les dangers qu'elles représentent, sous une forme romancée qui est vivante et prenante. John B. Steinhardt est une sorte de « dieu » qu'adorent des milliers de fanatiques. Il est le fondateur du « transformationalisme » dont la finalité apparente est d'améliorer le fonctionnement de l'esprit humain, mais dont le but réel est de soustraire le plus d'argent au plus grand nombre de dupes possibles, ceci en utilisant des méthodes dignes des racketters. Le héros, Jack Weller, metteur en scène d'émissions télévisées de second ou troisième rang, et sa femme Annie, actrice toujours sans contrat, seront les victimes de cette hydre aux moyens colossaux et aux scrupules infimes. Jack parviendra après beaucoup de péripéties à triompher du monstre. Mais seul. Et sans mettre à mal, pour autant, le transformationalisme qui continuera de faire des victimes. C'est un document romancé d'une force et d'une conviction peu ordinaires que nous donne là Spinrad. Il serait dommage de ne pas le lire. Et regrettable, après l'avoir lu, de s'imaginer que cette histoire n'a rien de réel !

Pierre Ferran

à voir

■ **Une femme** — Atelier du Chaudron (Cartoucherie de Vincennes) — jusqu'au 17 octobre. Une femme. Trois comédiennes. Il faudra retenir leurs noms. Parce que Nathalie Alexandre (visage presque fermé, regard d'une intensité quasi insoutenable, voix pénétrante à force de rigueur), Sylvie de Meurville (pathétique dérobé par-delà la pointe fine d'une rare exactitude, jeu nerveux et significatif des mains sur la glaise), Pascaline Pointillart (vivacité d'un corps de feu, cri d'une âme blessée), parce que toutes trois, tour à tour et ensemble, disent, montrent ou font vivre cette femme qui, sauvage comme Mara et comme Lechy Elbernon, n'a pas eu sa place dans ce monde, qui, malgré rebuffades et incompréhensions, finit tout de même par reconnaître le génie de son amant — Auguste Rodin — et celui de son frère. Cette femme, Camille Claudel, à peine quelques critiques d'art ont su lire, à travers sa sculpture, ce qu'il y eut en elle d'unique. Appuyé sur des données biographiques incontestables et utilisant fragments de correspondances ou d'œuvres littéraires combinés avec bonheur, le spectacle, régi par Anne Delbée dans un élan chaleureux, projette sur le spectateur une très forte charge émotionnelle et met en accusation cette société bourgeoise où, selon les propres termes d'Octave Mirbeau, « une femme de génie » est « une révolte de la nature ». Le choix des textes n'est pas sans révéler quelque animosité à l'égard de l'homme Rodin et semble lui donner une large part de responsabilité dans la dépression qui s'abat sur Camille en 1913 et lui vaudra trente ans d'internement asilaire. Une seule réserve : une ombre épaisse dans cet éclairage des responsabilités — sur celle de la famille et de celui que, tendrement et jusqu'au bout, Camille appelait : mon petit Paul...

R. L.

à écouter

■ **Landscape, From the tea-rooms of Mars...** (RCA). J'ai toujours été fasciné par les fous qui refusent les voies toutes tracées. Ainsi que par les mélanges, les cocktails, les ponts (même branlants) jetés entre les genres, les clins d'œil et les pirouettes. Il y a tout cela dans Landscape, un groupe qui joue la surprise, se promène dans tous les climats musicaux et les maîtrise presque tous, des envolées synthétiques aux rythmes pop. Avec, en prime, un humour *hénaurme* et une bonne connaissance des clichés de la S.F., avec lesquels il s'amuse. On entend les galaxies chanter, ici, et on voit l'envers du décor hollywoodien. Ce disque illustre parfaitement les romans à tiroirs de Philip K. Dick. La référence est de qualité : on s'y perd, pour notre grand plaisir.

■ **Life, Life** (WEA). D'un côté, vous mettez George Terry qui a longtemps travaillé avec Clapton, Stephen Stills, les Byrds et les Bee Gees. En face, vous posez la superbe Kitty Woodson, qui a chanté pour Clapton, John Cougar, Ronnie Lane et Stephen Stills... Quand ils sont en place, vous les laissez se débrouiller et vous écoutez. Ça donne forcément de la bonne musique. De la formidable soupe américaine de première qualité ! Ces gens-là sont professionnels jusqu'au bout des ongles, et réussissent tous les styles, du rock'n'roll (*Next time*), au folk (*Let me down easy*) en passant par la country music (*Don't go wanderin'*) et l'inévitable pop. L'ensemble est un produit sans surprise mais parfait, une sorte d'anthologie de la musique américaine.

B. B.

le malaise mondial des enseignants

L'ethnocentrisme et les idées reçues font souvent bon ménage en France, où l'on a tôt fait de penser et d'affirmer que les enseignants forment une catégorie de travailleurs privilégiés, à l'abri des soucis ordinaires.

Or, voici qu'une importante étude du B.I.T. (Bureau international du travail - Genève)

vient battre en brèche le laxisme de nos intellects défaillants : preuve à l'appui, elle montre que les enseignants ne sont pas — tant s'en faut — les mieux lotis, en France pas plus, pas moins qu'ailleurs.

L'ombre protectrice de la Fonction publique masque mal l'extension d'un désarroi réel face à des maux contemporains — chômage, insécurité d'emploi, contestation, conditions de travail difficiles, etc. — qui, associés

à des responsabilités nouvelles, soumettent les enseignants « à des pressions accrues qui risquent de faire perdre de son attrait à cette profession ».

Comme le rappelle l'étude du B.I.T.,

« en 1977, on comptait dans le monde plus de 26 millions d'enseignants, dont près de 90 % dans le primaire et le secondaire. Ce personnel constitue l'ossature du système scolaire national et revêt donc, dans toute société, une importance capitale pour le développement ».

Et s'il allait mal ?

LES multiples transformations intervenues depuis une dizaine d'années dans le domaine de l'éducation et sur le plan économique et social ont apporté un bouleversement aux conditions de travail et d'emploi des enseignants. Si ces changements n'ont pas eu les mêmes répercussions partout dans le monde, spécialement en ce qui concerne l'emploi, certaines de leurs conséquences, d'ordre général, intéressent les enseignants de la plupart des pays.

Toute une série de facteurs, notamment le renforcement des tensions associées au travail, les préoccupations engendrées par l'insécurité d'emploi et le sentiment, chez les maîtres, d'un affaiblissement du soutien accordé à l'enseignement par les autorités politiques, les parents et la collectivité, ont abouti à une certaine démoralisation dans cette profession et à une désaffection à son égard. Les résultats ne sont pas toujours possibles à chiffrer, mais les rapports nationaux sont de plus en plus nombreux à faire état d'un malaise qui se traduit par le peu d'empressement des jeunes à entrer dans cette profession et la tendance des enseignants déjà anciens à changer de métier. Ces problèmes sont extrêmement préoccupants étant donné l'importance de l'éducation dans tous les pays et la place centrale des enseignants au sein du système d'éducation.

En matière d'emploi, une évolu-

tion divergente s'est fait jour entre les pays développés et les pays en développement. La pénurie d'enseignants, qui avait été générale dans la plupart des pays pendant la période d'expansion des années cinquante et soixante, a maintenant fait place à une situation qu'on a qualifiée d'« excédent » d'enseignants dans de nombreux pays industriels à économie de marché. Dans de multiples pays du monde développé, on a procédé à une réduction du nombre d'emplois

nts

dans cette profession où le chômage est parfois important et en progression. Parallèlement, une pénurie est apparue dans certains domaines essentiels, notamment dans des matières comme les langues et les sciences et dans l'enseignement technique et professionnel. A l'opposé, les pays en développement continuent pour la plupart de souffrir du manque d'enseignants, spécialement de maîtres qualifiés. Malgré l'amélioration des programmes de formation qui a permis de réduire la proportion des maîtres sans qualification et de substituer un plus grand nombre de ressortissants nationaux aux enseignants étrangers, la pénurie persiste et s'est même accentuée dans certains pays et pour certaines matières, notamment dans l'enseignement technique et professionnel.

L'évolution a été différente selon le type et le degré d'enseignement. Dans l'ensemble, le préprimaire a poursuivi son expansion, encore que le chômage ait fait son apparition chez les maîtres du préprimaire dans un certain nombre de pays développés. Les problèmes de sécurité d'emploi ne se posent pas encore avec la même acuité pour les professeurs du secondaire que pour leurs collègues du primaire, mais c'est dans une large mesure une question de temps. Pour ce qui est de l'enseignement privé, aucune tendance bien nette n'apparaît en matière d'emploi. Si la part de ce secteur a légèrement diminué dans

de nombreux pays, elle reste constante ou augmente même dans d'autres.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la sécurité d'emploi ne soit pas ce qu'elle était dans ce métier. Dans de nombreux pays, certains enseignants bénéficient encore de cette sécurité car ils sont titulaires, mais on voit apparaître de plus en plus souvent des contrats à durée déterminée, des recrutements à titre temporaire et d'autres formules qui n'assurent aucune sécurité. Une autre tendance en matière d'emploi consiste dans le développement du travail à temps partiel. Il est indéniable que cette solution est attrayante aux yeux de ceux qui veulent élever leur famille, poursuivre d'autres activités ou cesser progressivement d'enseigner. Moyennant les garanties voulues sur le plan de la sécurité d'emploi et la possibilité de se faire réintégrer dans un poste à plein temps, le travail à temps partiel peut contribuer à abaisser notablement le chômage dans l'immédiat.

Deux phénomènes économiques et sociaux importants ont eu des répercussions particulièrement sensibles sur l'emploi des enseignants. Tout d'abord, dans les pays développés, la baisse de la natalité a réduit le nombre des élèves, notamment dans les écoles primaires, d'où une tendance à la fermeture de classes et d'écoles et à une réduction du personnel enseignant. Dans les pays en développement, la hausse des taux de natalité et l'intensification des efforts en vue de rendre l'enseignement primaire universel ont abouti au problème inverse, à savoir une demande accrue d'enseignants et le renforcement des pressions sur la capacité des systèmes scolaires, d'où l'existence de classes surchargées et de nouvelles ponctions sur le budget de l'éducation. En second lieu, en partie sous l'effet de l'évolution démographique et en partie à cause du ralentissement de l'activité économique au niveau mondial, les dépenses consacrées à l'enseignement ont fait l'objet de compressions ces dernières années. La tendance est générale dans le monde entier mais ses répercussions sur l'emploi ont été particulièrement

sensibles dans les pays industriels à économie de marché qui étaient déjà profondément touchés par la baisse des effectifs scolaires. La limitation des ressources s'est également fait sentir dans les pays en développement où le nombre des élèves continuait au contraire à croître.

En outre, ces compressions de dépenses interviennent à une époque critique, marquée par l'évolution des concepts de l'éducation. De ce fait, les enseignants doivent supporter une charge de travail accrue au moment même où les ressources nécessaires pour répondre à leurs demandes ne sont pas déchargées.

Les innovations introduites dans l'enseignement depuis quelques années ont largement ouvert l'éventail des activités des maîtres. Si le nombre d'heures de cours n'a pas sensiblement augmenté (il a même diminué dans certains pays), les fonctions connexes des enseignants et même leurs activités para-scolaires se seraient développées. Le recours plus fréquent à l'enseignement par équipes, la complexité accrue des programmes scolaires et l'adoption de techniques qui font une plus large part à l'acquisition individuelle des connaissances ont augmenté le temps qui doit être consacré à la préparation et à l'évaluation ainsi qu'à des consultations professionnelles, toutes activités qui, dans de nombreux pays, se déroulent traditionnellement en dehors de la journée scolaire normale. Les fonctions administratives ont pris une telle extension que de nombreux professeurs se plaignent d'être noyés sous la paperasse. Les occupations extrascolaires augmentent la durée du travail hebdomadaire, spécialement dans de nombreux pays en développement où les enseignants sont tenus, au moins moralement, de participer aux projets de développement national. Le résultat net est difficile à évaluer car, même dans les études où l'on s'efforce de mesurer la durée totale du travail des enseignants indépendamment de l'horaire scolaire, on arrive à une évaluation qui n'est qu'approximative. Cependant, il semble indéniable que les fonctions autres que l'enseignement proprement dit absorbent

chômage ici...

L'un des aspects les plus inquiétants dans l'évolution de l'enseignement au cours des années soixante-dix a été l'apparition d'un phénomène jusqu'ici peu connu, le chômage des enseignants. A mesure que l'emploi des maîtres enregistrait un ralentissement spectaculaire ou se trouvait même en recul ces dernières années, les diplômés des instituts de formation ont été de plus en plus nombreux à éprouver des difficultés pour se faire recruter. Certes, on a limité le nombre de candidats admis dans ces écoles de formation ou aux concours de recrutement organisés à l'intention des nouveaux diplômés, de façon à adapter l'offre à la demande de nouveaux enseignants ; pourtant, la difficulté persiste. Ceux qui ont un emploi peuvent également craindre de se trouver en surnombre par suite de la diminution du nombre des inscriptions et de l'amputation du budget de l'enseignement, ces deux raisons se combinant parfois. Le problème a principalement été le fait des pays développés, et plus particulièrement des pays développés à économie de marché ; mais, même dans certains pays à économie planifiée, le nombre de postes dans l'enseignement a diminué, sans qu'il soit encore question de chômage dans cette profession. [...]

Comme on pouvait s'y attendre, les estimations disponibles sont très variables selon les pays et les catégories. Dans la plupart des pays, ce sont les nouveaux diplômés qui ont le plus de mal à trouver un emploi, tandis que, dans d'autres pays, par exemple la France, les enseignants non titularisés, les « auxiliaires », sont les plus touchés. Les pourcentages, par rapport à l'ensemble du corps enseignant, sont substantiels dans certains pays, par exemple 11 pour cent des auxiliaires en France et 10 pour cent des maîtres dans les jardins d'enfants et le primaire aux Pays-Bas. Aux États-Unis, 9 pour cent des enseignants ayant obtenu leur diplôme à la fin de l'année universitaire précédente étaient encore à la recherche d'un emploi dans l'enseignement le 1^{er} novembre 1978 ; en outre, ce pourcentage avait constamment atteint ou dépassé 10 pour cent depuis 1972. En République fédérale d'Allemagne, les syndicats ont estimé à 40 000 le nombre de nouveaux diplômés qui étaient sans emploi en décembre 1979, ce qui représente approximative-

ment 8 pour cent du personnel enseignant du primaire et du secondaire. [...]

A supposer que la politique économique de l'enseignement et l'évolution démographique se poursuivent sans changement, les projections pour les années à venir laissent prévoir une aggravation du chômage. Dans un rapport publié en 1978, l'Australian Education Council prévoyait que le chômage toucherait en 1985 de 40 000 à 70 000 enseignants. Aux Pays-Bas, les professeurs du secondaire qui risquent de se trouver en surnombre à la même date représenteront le quart ou le tiers de la totalité du personnel enseignant dans ce degré si des mesures ne sont pas prises pour redresser la situation ; d'après les informations publiées par la Commission de l'enseignement préprimaire, le nombre de nouveaux maîtres de jardin d'enfants se trouvant au chômage augmentera de 1 500-1 700 par an jusqu'en 1986, le chiffre correspondant étant de 3 500-4 500 pour le primaire. Les diplômés qui sortent d'un centre de formation d'enseignants n'ont pas plus d'une chance sur trois de trouver un emploi dans une école primaire dans l'année qui suit. En R.F.A., un syndicat a estimé en 1979 que l'excédent de diplômés atteindrait 100 000 personnes en 1990.

Si ce chômage, effectif ou potentiel, constitue en gros la conséquence du recul de la natalité et des difficultés budgétaires qu'ont connus les pays développés ces dernières années, le phénomène s'observe également de façon sporadique dans certains pays en développement, pour diverses raisons. Par exemple, on a estimé à plusieurs milliers le nombre d'enseignants au chômage en 1976 au Pérou, tandis qu'à Singapour, on a constaté des excédents structurels résultant du choix, par les parents, de la filière linguistique suivie par les enfants. Les programmes expérimentaux lancés en Indonésie et aux Philippines au cours des années soixante-dix en vue de doubler ou de tripler le nombre d'élèves par enseignant ont fait craindre un chômage massif. Selon une source officielle, le nombre des enseignants nécessaires dans ces systèmes pourrait être de 100 000 aux Philippines, contre 400 000 précédemment ; mais la question de savoir si une réduction aussi considérable interviendra dans l'immédiat, ou même jamais, est très discutée.

enseignants au chômage dans certains pays développés (dernière année connue)

Pays	Année	Enseignants	Catégorie
R.F.A.	juin 1980	10 300	chômeurs inscrits
Australie	février 1980	2 000	— 1 000 nouveaux diplômés — 1 000 autres demandeurs d'emploi
• Queensland			
• Victoria	octobre 1979	3 300	chômeurs inscrits
Belgique	septembre 1980	11 430	chômeurs inscrits
Canada	novembre 1980	10 000	chômeurs inscrits
Espagne	octobre 1980	3 000-4 000	non réembauchés depuis 1979
France	novembre 1980	3 500	auxiliaires non réembauchés depuis 1979
Pays-Bas	janvier 1980	9 800	chômeurs inscrits (uniquement enseignants des jardins d'enfants et du primaire)
Royaume-Uni	novembre 1980	37 400	chômeurs inscrits (ensemble des services d'enseignement)

...pénurie là

Contrairement à la situation d'« excédent » qui existe dans de nombreux pays développés, la pénurie d'enseignants reste la règle dans les pays en développement. C'est ainsi que plusieurs pays ont indiqué que cette pénurie, spécialement dans le cas des professeurs formés ou qualifiés, constituait le principal problème en matière d'enseignement dans les rapports sur la situation de l'enseignement qu'ils ont communiqués en vue de la Conférence internationale de l'Éducation (1979 et 1981). Il s'agit des pays suivants : Bangladesh, Côte-d'Ivoire, Équateur, Inde, Iraq, Jordanie, Kenya, Malawi, Nigéria, Pakistan, Philippines, Qatar, Soudan, Syrie, Tanzanie, Tchad et Thaïlande. [...]

En dépit des progrès réalisés dans un certain nombre de domaines, il est peu probable que la pénurie d'enseignants disparaisse rapidement dans les pays en développement. D'autre part, le maintien des taux de natalité à un niveau élevé et les efforts visant à rendre universel l'enseignement primaire auront pour effet combiné d'entretenir la demande de nouveaux éducateurs. Les projections indiquent dans plusieurs pays que la pénurie se poursuivra pendant une bonne partie de la décennie quatre-vingts, faute de mesures complémentaires pour former et employer des enseignants. Le déficit de 14 000 enseignants qualifiés, qui existait en République dominicaine en 1979, devrait atteindre 16 500 en 1983, dans l'hypothèse d'un nombre d'élèves par maître de 45, et pourrait même s'aggraver si l'on considère la diminution du nombre effectif de diplômés sortant des établissements de formation. Au Pérou, l'augmentation moyenne annuelle du nombre d'enseignants nécessaires dans le préprimaire et le secondaire est estimée à un chiffre compris entre 10 000 et 13 500 pour la période 1979-1990, alors que le nombre des diplômés sortant de l'ensemble des établissements de formation d'enseignants n'a que légèrement dépassé 4 000 en 1976-1977 (2 600 pour la dernière promotion de l'École normale en 1977 et 1 600 diplômés de l'Université en 1976). En outre, depuis 1970, le nombre d'élèves admis dans les écoles de formation d'enseignants n'a cessé de diminuer. Au Niger, en admettant que le taux de scolarisation augmente jusqu'à atteindre 35-40 pour cent de la population concernée en 1987-1988 et que le nombre d'élèves par maître soit égal à 40, il y aurait à cette date une pénurie de 3 000-4 000 maîtres qualifiés dans le primaire, soit 28-37 pour cent des besoins prévus. Au Swaziland, le déficit dans le primaire devrait passer d'environ 100 en 1977 à 840 en 1986, pour un nombre d'élèves par maître conforme à l'objectif fixé, soit 35. Le nombre de professeurs nécessaires en 1988-1989 dans les écoles secondaires du Niger dépassera le double de l'effectif disponible estimatif en 1980-1981, de sorte que la seule façon de faire face à cette demande consiste à doubler les promotions des établissements de formation d'enseignants. [...]

Naturellement, les projections concernant la pénurie d'enseignants ne doivent pas être prises au pied de la lettre mais être utilisées comme indices des problèmes potentiels et pour orienter l'action. Ces projections dépendent en effet de nombreux paramètres : nombre estimatif d'élèves inscrits, taux d'encadrement, taux de déperdition de la profession enseignante, réintégrations éventuelles, « production » des centres de formation. Pour tous ces paramètres ou du moins pour la plupart d'entre eux, les projections peuvent être erronées. Toutefois, vu le grand nombre de pays qui connaissent ou prévoient des pénuries, on peut admettre que le problème est réel et général. [...]

La pénurie d'enseignants ne se limite pas aux pays en développement. L'ironie de la situation veut que les « excédents » qu'on observe dans de nombreux pays développés n'empêchent pas l'existence, actuelle ou prévue, de pénuries dans d'autres, y compris dans des pays où il y a des enseignants au chômage. Diverses formes de pénurie ont été signalées depuis deux ans en Australie, au Canada (Alberta), en Norvège, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni, en Suède et en U.R.S.S. En Nouvelle-Zélande, le déficit dans le secondaire était évalué à 500 professeurs en 1979. La Suède manquait de professeurs qualifiés, spécialement dans les postes supérieurs du primaire, par suite du nombre élevé de professeurs ayant quitté la profession ou se trouvant en congé sabbatique.

une large part du temps des enseignants, souvent au détriment des fonctions d'enseignement elles-mêmes.

Il ne s'agit évidemment pas de nier la valeur du nombre de ces innovations apportées à l'organisation du travail dans les classes. L'enseignement par équipes, le recours à l'électronique et le partage des emplois qui ont été introduits dans certains pays ont eu des résultats bénéfiques sur le moral et l'efficacité des enseignants. Tout comme dans l'industrie, les innovations apportées à l'enseignement peuvent soit améliorer la productivité, soit constituer une surcharge : beaucoup dépend de la façon dont elles sont mises en œuvre.

Les pressions créées par ces innovations sont encore renforcées par le problème des effectifs par classe, qui a soulevé de vives controverses chez les autorités de l'enseignement et parmi le personnel enseignant lui-même. Les informations qu'on possède montrent que les effectifs par classe diminuent dans les pays développés en même temps que le taux d'encadrement s'améliore ; dans les pays en développement, la situation est moins nette, les effectifs moyens par classe restant encore élevés dans bien des cas et l'encadrement insuffisant. Toutefois, les enseignants soulignent le fait que les récentes innovations, notamment la place accrue faite à l'enseignement personnalisé, nécessitent un allègement encore plus marqué des effectifs par classe. La question est particulièrement importante en ce qui concerne l'intensité du travail en classe car des facteurs tels que l'indiscipline des élèves ou l'intégration dans les classes normales d'enfants handicapés, d'enfants d'immigrés ou d'enfants issus de minorités, ont rendu les problèmes d'enseignement et de discipline plus complexes, générateurs de tension nerveuse et de fatigue mentale chez les enseignants.

Enfin, les problèmes de sécurité et de santé deviennent rapidement des préoccupations majeures pour les enseignants dans le domaine de leurs conditions de travail. La tension nerveuse est devenue si fréquente dans de nombreux pays développés qu'il a fallu lancer des

1981

1982



Rentrée des CLASSES !

- Théâtre
- Musique
- Arbres de Noël
- Activités manuelles
- Articles pour fêtes

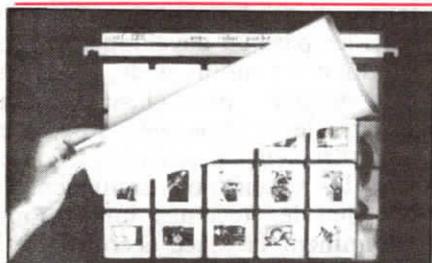
Catalogues gratuits sur demande
EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS



LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS
BP 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. (74) 65-04-30



Pour vos problèmes de

CLASSEMENT PROTECTION RECHERCHE RAPIDE

des DIAPOSITIVES, FILMS, PHOTOS,
DISQUES, COURS, DOCUMENTS
DIVERS, nous fabriquons des articles
de classement en matière plastique

« DANOU-CLASS »

(en dossiers suspendus ou
albums-classeurs avec feuillets)

NOUVEAUTE :
Classement de cassettes
et classeurs audiovisuels

Documentation gratuite sur demande

DANOU S.A., 4 et 6, pl. Léon-Deubel
75016 PARIS - Tél : 527-56-19 525-88-71

programmes spéciaux pour tenter de vaincre ce mal. Les problèmes de discipline ont pris une telle ampleur que la violence dans les écoles, allant jusqu'aux agressions contre les enseignants ou aux menaces à leur encontre, tend désormais à se généraliser au lieu de se limiter à un ou deux pays comme autrefois. Dans les pays en développement, non seulement les installations scolaires ne suffisent pas aux besoins, mais les constructions sont souvent précaires et mal

té, à un rythme lent mais régulier, l'effectif du personnel auxiliaire destiné à aider les maîtres dans leurs fonctions de surveillance, d'administration et même d'enseignement. Dans les pays en développement, les autorités responsables de l'enseignement ont fait appel à de nouvelles méthodes pour financer de nouvelles installations scolaires et recruter assez de personnel pour répondre aux besoins. Des programmes novateurs ont été mis sur pied, qui impliquent une parti-

violences

Les informations dont on dispose semblent indiquer que les voies de fait contre les enseignants deviennent plus fréquentes. Sur la base de son enquête nationale annuelle, la National Education Association a estimé à 113 000 le nombre d'enseignants qui ont fait l'objet d'une agression physique aux États-Unis pendant l'année scolaire 1979-1980, contre 110 000 « seulement » en 1978-1979 et 70 000 en 1977-1978. Le nombre d'agressions pour la dernière année correspond à près de 5 % du nombre de professeurs de l'enseignement public dans ce pays. Parmi ces agressions, 2 500 environ ont provoqué des blessures graves, 26 000 des blessures légères et 45 000 des troubles émotifs. Bien qu'aucune statistique n'ait été invoquée, la commission chargée d'étudier la condition des enseignants et le statut de la profession enseignante en Israël a constaté, dans son rapport de 1979, que la fréquence et la gravité des agressions commises contre les enseignants par les parents et les élèves étaient en progression. Au Royaume-Uni, au moins une organisation d'enseignants a également fait état d'un certain nombre, encore faible toutefois, d'agressions physiques contre des enseignants. En France, le personnel enseignant a élevé une protestation contre le développement de la violence dans certaines banlieues : il en a été de même en Suède pour les grandes villes.

Bien que, le plus souvent, les voies de fait à l'encontre des enseignants n'occasionnent pas de blessures graves, elles peuvent contribuer à l'absentéisme. A la suite de son enquête de 1980, la National Education Association a estimé que près de 10 % des personnes agressées (11 000) s'absentaient cinq jours en moyenne pour se rétablir. Des soins médicaux sont souvent nécessaires et il n'est pas rare que l'aide d'un médecin ou d'un psychiatre soit indispensable en cas de traumatisme affectif à la suite d'une agression.

Le plus souvent, ces agressions sont le fait d'élèves de sexe masculin et dirigés contre les professeurs hommes. Pourtant, des voies de fait sont parfois commises contre des femmes, allant jusqu'au viol dans de rares cas. Des manquements beaucoup plus fréquents et qui, pour être moins graves, n'en constituent pas moins une atteinte à la dignité de l'enseignante, ce sont les insultes de caractère sexuel contre lesquelles il est encore plus difficile de se défendre du fait qu'elles ne lésent pas physiquement leurs victimes.

entretenues, au détriment de la sécurité et de l'hygiène.

Dans certains systèmes d'éducation, des mesures spéciales ont été adoptées pour compenser le surcroît de charge. On a ménagé au cours de la journée scolaire de plus longues périodes qui peuvent être consacrées à des activités de préparation, notamment dans le secondaire ; on a développé les programmes de formation en cours d'emploi et, dans certains pays, augmen-

tion des collectivités locales à la construction et à l'entretien des locaux scolaires, notamment des logements pour enseignants, de façon à tirer parti au maximum des ressources disponibles.

On peut toutefois s'interroger sur le bien-fondé de ces mesures et même sur leur espérance de vie. En cas de compression des dépenses, les économies portent d'abord sur des mesures d'assistance du type mentionné ci-dessus, car la baisse

des effectifs scolaires ne favorise pas le maintien d'éléments de l'enseignement que l'on peut considérer comme n'étant pas essentiels. En outre, les collectivités locales sont elles-mêmes fréquemment incapables d'assurer les financements nécessaires. Pourtant, sans recours à des mesures d'aide, la réforme de l'enseignement se traduira inévitablement par une surcharge pour les maîtres.

Les préoccupations particulières à certaines catégories d'enseignants méritent d'être mentionnées. Il faut citer le cas des femmes, qui constituent la majorité du personnel enseignant du préprimaire et du primaire dans presque tous les systèmes d'éducation. Malgré cette position majoritaire, les enseignantes font encore, dans certains pays, l'objet de discriminations et rencontrent des obstacles en matière de formation et d'avancement. Leur absence est particulièrement frappante dans les postes administratifs en général et, dans de nombreux pays en développement, elles constituent une fraction extrêmement faible des enseignants en milieu rural. C'est dans leurs rangs qu'on trouve la majeure partie des enseignants à temps partiel et, si cette formule présente un net intérêt pour les femmes qui souhaitent quitter l'enseignement provisoirement en vue d'élever leur famille, force est d'admettre que la concentration des femmes parmi les travailleurs à temps partiel risque d'aboutir au maintien du déséquilibre actuel en matière de possibilités d'emploi et de perspectives de carrière.

Parmi les autres catégories d'enseignants qui connaissent des problèmes particuliers, il faut citer les débutants. Dans de nombreux pays, on reconnaît aujourd'hui qu'un allègement de la charge de travail et la mise en place de programmes de perfectionnement professionnel à l'intention des nouveaux enseignants facilitent les débuts de leur carrière. Le recours à ces mesures se développe donc, encore que lentement. Il convient également d'envisager un allègement de la charge de travail pour les enseignants qui approchent de la retraite, ce qui pourrait à la fois être bénéfique

pour les intéressés et contribuer à réduire le chômage.

Enfin, les problèmes propres aux enseignants en poste dans les régions rurales et isolées méritent une attention constante si l'on veut y maintenir un contingent suffisant de maîtres qualifiés. Les conditions de vie sont fréquemment rudes dans ces régions; si l'on y ajoute les difficultés de l'enseignement à des enfants de groupes minoritaires ou dans des classes à maître unique et réunissant des enfants de niveaux différents, on comprend que le taux de rotation soit souvent élevé parmi les enseignants qui exercent en milieu rural. De nombreux pays prévoient des encouragements matériels, sous forme d'un logement, du remboursement des frais de déplacement et de primes spéciales, pour compenser l'isolement ou la difficulté des conditions de vie; en outre, dans certains pays, des mesures sont prises pour éviter l'isolement professionnel, notamment grâce à des programmes de formation en cours d'emploi et à l'octroi de congés spéciaux.

Deux facteurs sont importants à ne pas perdre de vue dans la recherche de solutions à ces problèmes. Le premier est l'intérêt que de nombreux enseignants attachent à leur participation aux décisions qui ont des répercussions sur leur vie professionnelle, par l'intermédiaire de mécanismes de consultation ou de négociations collectives. Le second est celui du budget de l'éducation qui, compte tenu des limitations imposées, mérite la plus grande attention des autorités nationales et des enseignants s'ils veulent répondre aux exigences accrues de la société à l'égard de l'école et de la profession. Sans ressources suffisantes, il sera difficile, sinon impossible, de faire face aux défis que pose un monde de plus en plus complexe, car la capacité des enseignants, si poussée que soit leur formation, n'en connaît pas moins des limites normales, sur le plan physique comme sur le plan mental.

document présenté
par Jean-Pierre Vélis

problème 393

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									

Horizontalement. 1 - Il bûche quand les autres ne crânent plus. 2 - Il se dépense plus ou moins avant de faire bouillir la marmite norvégienne - Milieu persan - Sifflé au café-conc'. 3 - Grosses fourchettes à trente-deux dents - Bien qu'on le dise grand il ne saurait présenter un quelconque caractère de noblesse. 4 - Gaze autour des étoiles - Facteur de division. 5 - Il est soufflé après avoir été victime d'une farce. 6 - Crack - Roi de Pergame. 7 - Action pour la mer comme pour la fille. 8 - Grande première à Londres. 9 - Chevalière marquée du sceau de Louis XV - Composition spéciale dont la solution est connue. 10 - Affection ne se déclarant pas dans le blanc de l'œil - Ville morte. 11 - Note d'autel - Poche visée par Vespasien pour remplir les siennes.

Verticalement. 1 - Garçon ayant une vessie sous pression. 2 - Elles ne peuvent jouer sans quelques bons tuyaux - Relève autant de l'architecture que de l'aviculture. 3 - Tel un œil-de-chat entouré de ses chatons - Enguirlande. 4 - Célèbre prince et général des armées impériales - Quatre à la romaine. 5 - Décorations pour brillants militaires - Personnage d'autant plus remarquable qu'il se produit sans effets. 6 - Bretonne perdue en Abyssinie - Dépouillées. 7 - Séparer le percheron de la limousine. 8 - Sombre penchant - Négation - Confirmation pour la communion. 9 - Action des ouailles au bercail - Nappe verte pour déjeuner de soleil.

solution du problème 392

Horizontalement. 1 - Débardeur. 2 - Etage - Pré. 3 - Catamaran. 4 - Olive - Ino. 5 - Lésér - Sou. 7 - Sep - Se. 7 - Aga - Race. 8 - Ténorino. 9 - Insu - Sape. 10 - Or - Isolier. 11 - Neurone.

Verticalement. 1 - Décollation. 2 - Etale - Genre. 3 - Bâtis - Ans. 4 - Agaves - Ouïr. 5 - Rémère - So. 6 - Prison. 7 - Epris - Anale. 8 - Uranoscope. 9 - Renouée - Erg.

par Pierre Dewever

locations (offres)

- 05-Merlette, ski 5-9 pers. T. (46) 34-75-87.
- Grau-du-Roi, P2 6 p., ch. T. (84) 21-27-22.
- Courchevel, cent. stat., F2 4/6 pers., tt cft, TV, fév. Paris. T. (47) 28-40-34.
- Jura, ski fond, mais. famil., pens. compl. Noël, mi-fév. Ecr. P.A. n° 104.
- 05-Montgenèvre 1850, gd studio 5 pers., tt cft, pd pistes, pl. sud, Noël, fév., Pâq. **Larochep P.**, SP 69838/A.
- Tignes-2100, studio 4 p., pd pistes, pisc., 27-12 au 3-1 et 7-14/2. **Moreau**, éc., 86270 La Roche-Posay. T. (49) 86-20-95.
- Vosges-Gérardmer, prox. piste. appt 4 pers., ttes pér. **Ruau**, 88120 Vagney. T. (29) 61-72-47.
- Alpe d'Huez, très beaux studios, vac. hiv., terr. pl. sud, tt cft, près pistes, 4/5 pers. T. repas (76) 90-29-91.
- Hte-Savoie, ski, cft. T. (50) 73-80-71.
- 05-Orcières-Merlette, ski piste-fond, appts 3/5 pers., Noël, fév., Pâq. Ecr. Decarli, Cité de Bonne, 05000 Gap. T. (92) 52-37-64 ou (92) 51-60-65.
- Savoie 1 600 m, sol., repos, sports hiver près pistes, studios tt cft. Ecr. Lutzler, 48 Brossolet, 93320 Pavillons s/Bois.

échanges

- Ech. vac. scol. ou autres studio Aix-en-Prov. c/idem ttes rég. agréables, temps à déf. Ecr. P.A. n° 105.
- (56) Ech. studio tt cft 5 p. mer, juil. c/équiv. neige Alpes Noël. T. (97) 26-41-76.

ventes

- Blois, mais. F2 b. état. T. (54) 81-31-64.
- 52-Louvières, mais. camp., ch. c., s.d.b., wc, 2 ch., 80 000 F. T. (25) 02-10-89.
- Ensgte retr. vd studio 4 pers. Club-Hôtel au 2-Alpes, pér. vac. Noël, cond. avant. Ecr. Mme Fontaine Berger, 1, allée M. Ravel, 38130 Echirolles.

REMORQUES - ATTELAGES - VOITURES
REMORQUE FRANC OCEAN
 49170 ST-GEORGES sur LOIRE
 TEL. : (41) 41-10-55 (5 lignes)

Pour louer, vendre, acheter, échanger, prenez contact avec vos collègues par l'intermédiaire de nos Petites Annonces, championnes du rendement...

CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre - 2 lignes ; filet - 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNÉS : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,60 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBRÉE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

autos - caravanes

- Vds 505 Turbo Vert Jade métal. vernis. mai 81, libre 15 oct., 7 500 km, ét. nf. T. (81) 96-62-41 après 18 h.

correspondance scolaire

- CE 2 rur. ch. corr. voyage-éch. journal TL, etc. Denys, éc. La Haut, 59177 Sains-du-Nord.
- CE 2 au CM 2 17 él. corr. avec 20 él. Ec. publ., 47170 Sos.
- Mise en relation de classes toutes régions. Interclasses, 55, rue Nationale, 37000 Tours.

divers

- Toussaint « au cœur des Cévennes ». Randonnée pédestre du 1 au 5 nov., sorties des châtaignes. Guide du Languedoc, 19, av. St-Lazare, 34000 Montpellier. T. (67) 72-16-19.
- Vds contrat SCUC 77. T. (42) 08-28-33 h.r.
- Prof. allem. ensgt 1^{er} degré ch. à enseigner allem. à part. du 1^{er} déc. 81. Ecr. Claudia Werner, Burgstr. 1, R.F.A., 6054 Rodgan 5.
- C.D.I. vd gde encycl. Larousse 21 vol. nfs, encycl. Universalis 21 vol. nfs, Encycl. génér. Hachette 12 vol. + index nfs, dict. Robert 7 vol. T. (98) 69-16-95 après 20 h.
- Séjours linguist. offrent activité appoint. à délégué(e) disposant tél. Ecr. P.A. n° 106.
- Vendons laboratoire audio-marchand, 15 cabines. Ecr. P.A. n° 107.
- ENGLISH PAPERBACKS, service postal rapide, notre catalogue gratuitement sur commande. Moss's Bookshop, Woodhouse Eaves, Leics, England.

RELATIONS AMICALES

correspondance, rencontres, sorties toutes régions, tous âges, milieux divers, c/3 timbres. RENAISSANCE, B.P. 2366 Cedex Marseille 02

Prix au 1^{er} sept. 1981



750^F TTC
 EN KIT A PEINDRE
 PTC 260kg

en 400 kg: **1100^F**

CATALOGUE GRATUIT...
 + de 30 modèles de 200 à 2500kg
 le réclamer à :

REMORQUE FRANC OCEAN
 49170 ST-GEORGES sur LOIRE
 TEL (41) 41-10-55 (5 lignes)

ATTELAGES VOITURE... 600 kg
 Exemples : livrés avec boucle
 prise et cache boucle en cadeau
 R4 R5 R12 R14 R16
 1302 1510 1100
 204 304 305 104
 VISA LN 3CV GS GSA

232^F TTC

50 points de VENTE en FRANCE

Cher lecteur, chère lectrice,

Vous aimez **l'éducation**. Vous l'attendez chaque semaine avec impatience...

Mais, au-delà du plaisir personnel de votre lecture, parlez de nous, faites-nous connaître ! Après l'avoir lu, confiez votre numéro à un de vos collègues : ainsi, après avoir pris connaissance de la diversité et de la qualité de nos informations et de nos réflexions, lui aussi désirera s'abonner afin de recevoir sans retard « son » exemplaire de **l'éducation** chaque jeudi.

N'oubliez pas non plus que nous sommes intéressés au plus haut point par ce que vous pensez de l'ensemble de nos articles : critiques et suggestions de votre part seront les bienvenues.

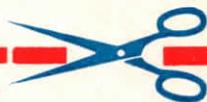
N'hésitez donc pas à nous écrire. Ainsi, se perpétuera et s'amplifiera le dialogue entre **l'éducation** et ses lecteurs.

Bien amicalement !

François Silvain

Je vous prie de m'abonner pendant un an à

L'ÉDUCATION



FRANCE 135 F

ÉTRANGER 170 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte

Date _____ Signature _____

Chèque postal Mandat lettre

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE

76 87

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

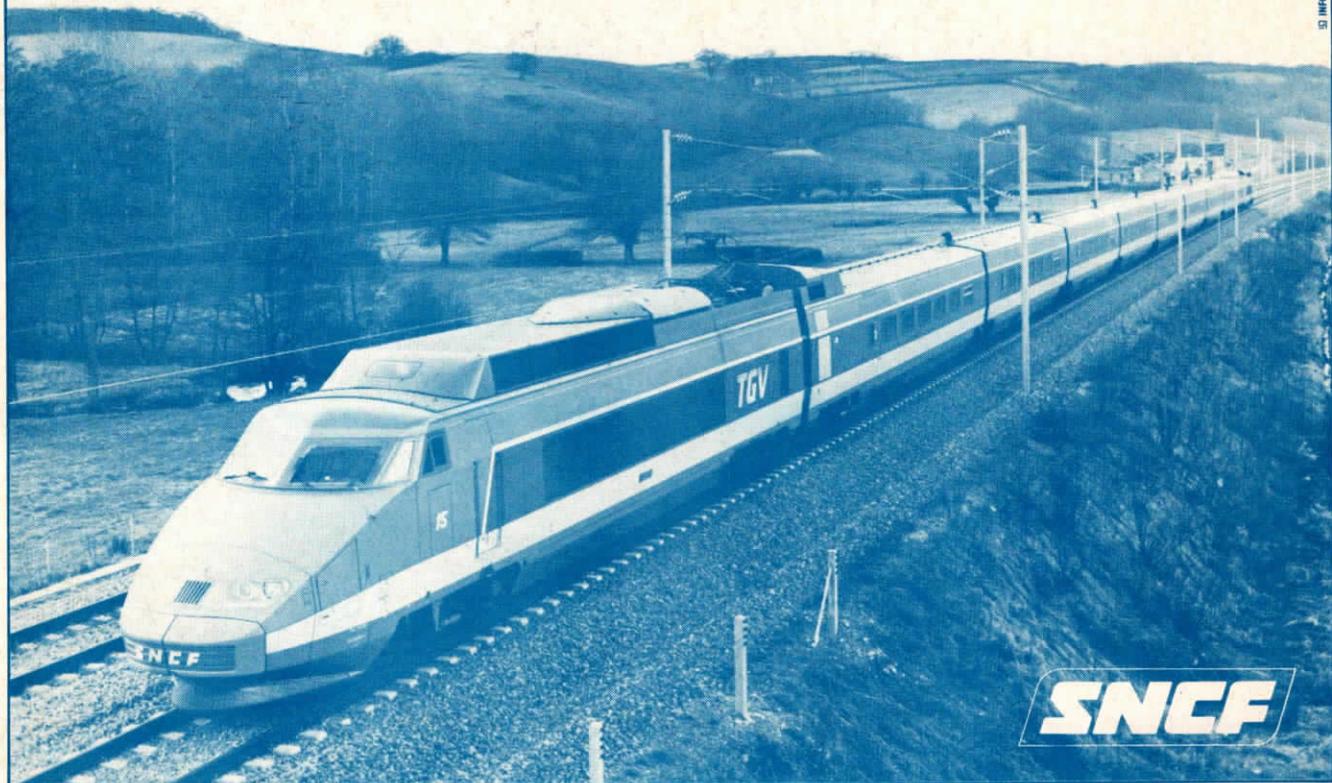
A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

Attention ! le bon ne doit pas être utilisé pour se réabonner, mais servir uniquement pour les abonnements nouveaux

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

LE TGV: UNE REALITE...



Berty

le carnet du professeur

**personnalisez-le
en le complétant vous-même
selon vos besoins**

le carnet du professeur

- vous aide dans votre travail
- contient votre documentation d'usage
- pratique
- solide
- usages multiples

mode d'emploi

Le cadre droit du feuillet CP 1 est destinée à recevoir les notes en regard de chaque nom. Dès saturation de cet emplacement, il suffira d'ajouter un feuillet étroit CP 2 qui recouvrira la partie des notations tout en laissant visibles les noms des élèves. Ce feuillet CP 2 recevra à son tour une nouvelle série de notations et ainsi de suite durant l'année scolaire, les petits feuillets CP 2 viendront compléter le carnet de notes.

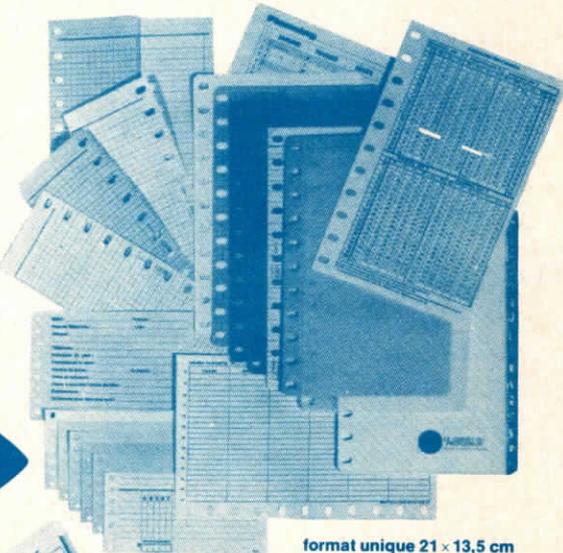
avantages

Une seule inscription des noms d'élèves. Sélection quasi automatique des rythmes de notations. Lecture facile et immédiate des notes anciennes. Très grande souplesse d'utilisation. Reliure à feuillets mobiles, solide et de belle présentation, prévue pour un usage intensif sur plusieurs années.

de nombreux accessoires

peuvent s'ajouter et vous aider dans la composition de votre carnet :

- CP 01 Feuillet de Notes larges
- CP 02 Feuillet de Notes étroits
- CP 08 Intercalaires plastique de couleurs avec 6 index
- CP 10 Intercalaires carton de couleurs avec 10 index
- CP 08 Intercalaires cartes de couleurs sans index
- CP 70 Feuillet de papier uni
- CP 75 Feuillet de papier quadrillé 5/5
- CP 15 Bristol fort quadrillé 5/5
- CP 19 Feuillet de moyennes - amplitu de temps
- CP 20 Répertoire alphabétique carte bulle
- CP 23 Répertoire alphabétique - Luxe - touches renforcées
- CP 41 Pochettes plastique transparentes
- CP 31 Pochettes plastique bord renforcé couleur
- CP 03 Feuillet de papier caque
- CP 04 Feuillet de papier millimétré
- FE 1 Fiches étiqués neutres (5 couleurs)
- FE 2 Fiches étiqués d'observation (A B C D)
- FE 3 Fiches étiqués individuelles d'élèves



format unique 21 x 13,5 cm



demandez documentation et tarif au secrétariat de votre établissement ou écrivez :
Ets BERTY, 49, rue Claude-Bernard, 75005 Paris

une exclusivité
Berty